



**411.A0**  
**Archives médicales**

**CAHIER**  
**PROGRAMME**  
2023 - 2024

NOTE : Tous les renseignements contenus dans ce document sont à jour en date de juin 2023 et s'adressent aux personnes inscrites en *Archives médicales* au Collège Ahuntsic.

## ***Bienvenue au Collège Ahuntsic!***

Ce cahier-programme d'*Archives médicales* vous présente votre programme d'études. Dans ce cahier, vous retrouverez plusieurs renseignements dont, en premier lieu, une brève présentation du programme : définition, buts, nature de la formation, etc. Nous vous présenterons les objectifs de la formation générale ainsi que les compétences de formation reliées au domaine des *Archives médicales*. La grille de cours permet d'entrevoir comment les apprentissages que vous entreprenez sont planifiés pour faciliter votre réussite. Chaque cours de la formation spécifique en *Archives médicales* est décrit de la façon suivante : compétences visées, buts poursuivis, aperçu du contenu abordé et activités d'apprentissage prévues.

Le cahier-programme comprend donc :

- la présentation du programme;
- les buts du programme;
- le logigramme;
- la grille de cours et les descriptifs de cours;
- le tableau de suivi de l'atteinte des compétences.

Pour connaître les règles de la vie étudiante, les conditions d'obtention du DEC et d'autres éléments pertinents à votre réussite scolaire et à votre intégration au Collège Ahuntsic, consultez le document intitulé « Politiques, règlements, vie pédagogique et services », en format PDF, qui se trouve dans l'intranet du Collège.

Il est à noter que le *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC) prévoit, entre autres, l'imposition d'une épreuve synthèse propre à chaque programme conduisant au DEC afin de vérifier l'atteinte de l'ensemble des objectifs et des standards déterminés pour ce programme. La réussite de cette épreuve synthèse est exigée pour l'obtention du DEC. Au Collège Ahuntsic, l'épreuve synthèse se traduit par des activités synthèses qui font partie d'un ou de plusieurs cours (stages, projets de fin d'études, etc.). La réussite de ce ou de ces cours constitue la réussite de l'épreuve. Les cours porteurs de l'épreuve synthèse sont identifiés dans le cahier-programme.

De plus, la réussite de l'épreuve uniforme de langue française est une condition d'obtention du DEC.

***Bonne lecture et bonne réussite scolaire!***

# ***Buts du programme Archives médicales***

Type de sanction :	DEC
Nombre d'unités :	89,33 unités
<b><u>Durée de la formation</u></b>	
Formation générale :	660 heures d'enseignement
Formation spécifique :	1905 heures d'enseignement
Total :	2565 heures d'enseignement

Le programme *Archives médicales* vise à former des personnes compétentes dans la profession d'archiviste médical, aussi appelé gestionnaire de l'information de santé.

## **VUE GÉNÉRALE DE LA PROFESSION**

Les archivistes médicaux sont des personnes qui assument les responsabilités liées à l'information contenue dans les dossiers des usagers des services de santé et des services sociaux (gestion, traitement, accès et protection). Ils sont aussi des spécialistes de la collecte, de l'analyse et de l'interprétation des données sur la santé aux fins de la recherche ou de la prise de décisions sociomédico-administratives. Ils peuvent également être appelés à assumer des responsabilités de gestion d'un service.

Les archivistes médicaux travaillent actuellement dans le secteur de la santé et des services sociaux. Toutefois, en raison de leur capacité à gérer l'information sur la santé, ils pourraient utiliser d'autres créneaux tels que les entreprises ou les organismes publics ou privés qui gèrent les données sur la santé de leurs employés ou de leur clientèle.

## **BUTS DU PROGRAMME ET INTENTIONS ÉDUCATIVES**

Conformément aux buts généraux de la formation technique, la composante de formation spécifique du programme *Archives médicales* vise à :

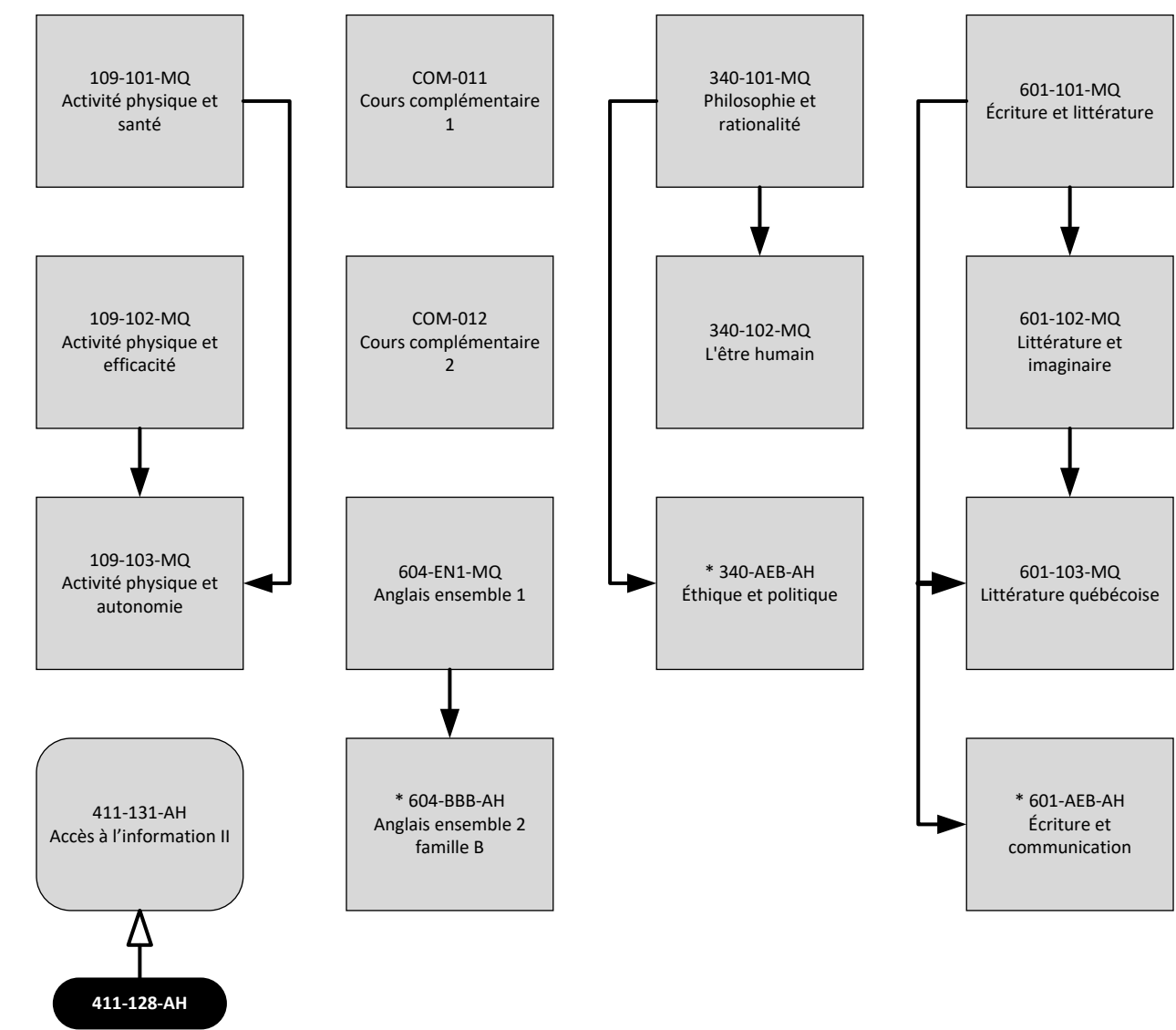
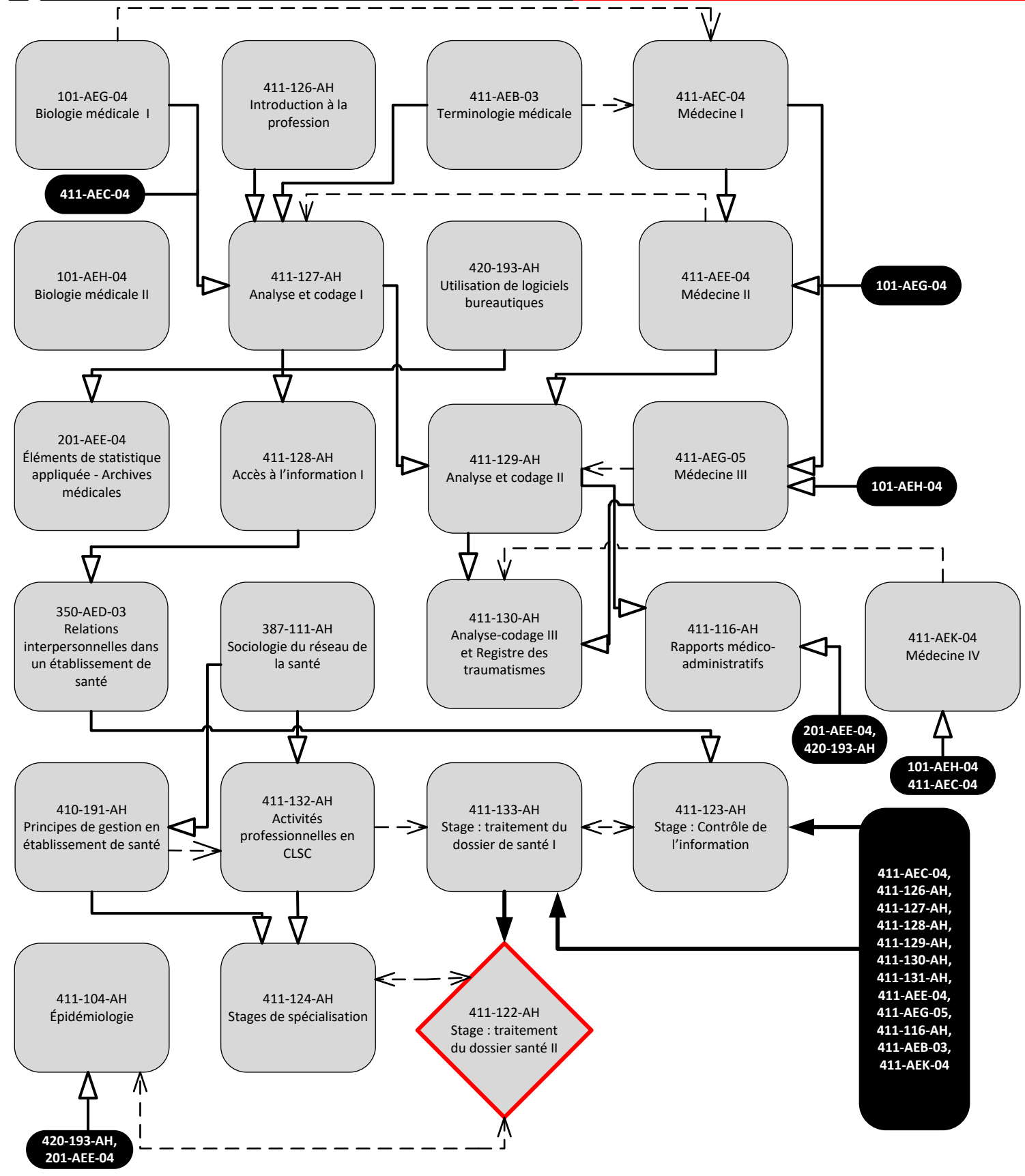
- rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire lui permettre d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, les rôles, les fonctions, les tâches et les activités de la profession;
- favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par la connaissance du marché du travail en général ainsi qu'une connaissance du contexte particulier de la profession;
- favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels;
- favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres, de se donner des moyens pour gérer sa carrière

Enfin, on vise dans le programme *Archives médicales* à permettre à la personne d'évoluer de façon appropriée dans son milieu de travail, en favorisant l'adoption ou le développement des attitudes et des comportements suivants :

- la capacité d'assumer des responsabilités, de prendre des initiatives judicieuses et des décisions éclairées, de s'adapter à des situations nouvelles et de prévoir et d'évaluer la complexité et la durée d'un travail;
- la capacité de communiquer efficacement avec les spécialistes et les autres personnes en cause et d'établir avec les usagers des relations empreintes de respect, de compassion et de patience;
- la capacité d'analyser des données et d'en faire la synthèse;
- le souci constant du respect des règles de l'éthique professionnelle ainsi que du cadre juridique;
- le souci de la rigueur et du travail bien fait;
- le souci d'évoluer constamment dans l'exercice de sa profession en tenant compte des changements sur le plan technique, organisationnel et administratif.

Le programme *Archives médicales* permet également de réaliser les intentions éducatives des composantes commune, propre et complémentaire de la formation générale, indiquée dans « Formation générale. Des collègues pour le Québec du XXI<sup>e</sup> siècle ».

Session 1  
Session 2  
Session 3  
Session 4  
Session 5  
Session 6  
Légende



◊ Cours porteur(s) de l'épreuve synthèse de programme (ESP)   
 ○ Formation spécifique   
 □ Formation générale  
 \*Cours de formation générale propre

- - -> Corequis (CR) = Le cours corequis doit être réussi avant ou suivi en même temps que le cours avec lequel il est en relation.  
 → Préalable absolu (PA) = Le préalable absolu doit avoir été suivi et réussi (60% ou plus).  
 ⇨ Préalable relatif (PR) = Le préalable relatif doit avoir été suivi et une note de 50% ou plus doit avoir été obtenue.  
 Tous les préalables (absolus, relatifs et corequis) en formation spécifique sont indiqués dans chacun des descriptifs de cours.

# Grille de cours et descriptifs

411.A0

Archives médicales

Session 1		Catégorie	Pondération	Unités
601-101-MQ	Écriture et littérature	FGC	2-2-3	2,33
340-101-MQ	Philosophie et rationalité	FGC	3-1-3	2,33
109-101-MQ	Activité physique et santé	FGC	1-1-1	1,00
COM-011	Cours complémentaire 1	FGComp	2-1-3	2,00
101-AEG-04	Biologie médicale I	FS	3-1-3	2,33
411-AEB-03	Terminologie médicale	FS	1-2-2	1,66
411-AEC-04	Médecine I	FS	3-1-3	2,33
411-126-AH	Introduction à la profession	FS	2-2-2	2,00
Session 2		Catégorie	Pondération	Unités
601-102-MQ	Littérature et imaginaire	FGC	3-1-3	2,33
340-102-MQ	L'être humain	FGC	3-0-3	2,00
109-102-MQ	Activité physique et efficacité	FGC	0-2-1	1,00
COM-012	Cours complémentaire 2	FGComp	2-1-3	2,00
101-AEH-04	Biologie médicale II	FS	3-1-3	2,33
411-AEE-04	Médecine II	FS	3-1-3	2,33
411-127-AH	Analyse et codage I	FS	2-3-3	2,66
420-193-AH	Utilisation de logiciels bureautiques	FS	1-3-3	2,33
Session 3		Catégorie	Pondération	Unités
601-103-MQ	Littérature québécoise	FGC	3-1-4	2,66
340-AEB-AH	Éthique et politique	FGP	3-0-3	2,00
109-103-MQ	Activité physique et autonomie	FGC	1-1-1	1,00
604-EN1-MQ	Anglais ensemble 1	FGC	2-1-3	2,00
201-AEE-04	Éléments de statistique appliquée - Archives médicales	FS	2-2-2	2,00
411-AEG-05	Médecine III	FS	4-1-3	2,66
411-128-AH	Accès à l'information I	FS	2-2-2	2,00
411-129-AH	Analyse et codage II	FS	1-4-3	2,66
Session 4		Catégorie	Pondération	Unités
601-AEB-AH	Écriture et communication	FGP	2-2-2	2,00
604-BBB-AH	Anglais ensemble 2 famille B	FGP	2-1-3	2,00
350-AED-03	Relations interpersonnelles dans un établissement de santé	FS	1-2-2	1,66
387-111-AH	Sociologie du réseau de la santé	FS	3-0-3	2,00
411-AEK-04	Médecine IV	FS	3-1-3	2,33
411-116-AH	Rapports médico-administratifs	FS	1-3-2	2,00
411-130-AH	Analyse-codage III et Registre des traumatismes	FS	1-3-3	2,33
411-131-AH	Accès à l'information II	FS	2-1-2	1,66
Session 5		Catégorie	Pondération	Unités
410-191-AH	Principes de gestion en établissement de santé	FS	2-1-2	1,66
411-123-AH	Stage : contrôle de l'information	FS	0-8-2	3,33
411-132-AH	Activités professionnelles en CLSC	FS	2-2-2	2,00
411-133-AH	Stage : traitement du dossier de santé I	FS	0-15-2	5,66
Session 6		Catégorie	Pondération	Unités
411-104-AH	Épidémiologie	FS	2-1-2	1,66
p 411-122-AH	Stage : traitement du dossier de santé	FS	0-15-2	5,66
411-124-AH	II Stages de spécialisation	FS	0-8-2	3,33

Légende	
FGC - Formation générale commune	FS - Formation spécifique
FGP - Formation générale propre au programme	FGComp - Formation générale complémentaire au programme
MAN - Cours de mise à niveau	p - Cours porteur de l'épreuve synthèse

# Session 1

601-101-MQ	2-2-3	2,33 unités
Français (langue et littérature) (601)		
<b>Écriture et littérature</b>		
4EF0 Analyser des textes littéraires (atteinte complète)		

## PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce premier cours de la formation générale commune en français est consacré à l'étude d'oeuvres marquantes de la littérature française de la période du Moyen Âge jusqu'au siècle des Lumières et à l'analyse d'oeuvres issues de deux époques et de deux genres littéraires. Au moins deux oeuvres intégrales sont mises à l'étude ainsi que, le cas échéant, des extraits réunis dans une anthologie.

Le cours permet à la personne étudiante d'aborder des oeuvres poétiques, dramatiques et narratives, de les situer dans leur contexte sociohistorique et culturel et d'y repérer les principales manifestations thématiques et stylistiques. De plus, le cours amène progressivement la personne étudiante à maîtriser les outils et méthodes d'analyse lui permettant de rédiger une analyse littéraire (ou un commentaire composé ou une explication de texte) conçue comme un texte organisé d'au moins 700 mots.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : contexte des oeuvres étudiées, définition des principaux genres littéraires étudiés; notions d'analyse littéraire : composition ou structure de l'oeuvre, thèmes, procédés d'écriture (lexique et figures de style), notions de versification, schéma dramatique; méthodologie de l'analyse littéraire : plan de rédaction en trois parties (introduction, développement et conclusion), pertinence des idées et des exemples choisis, structure du paragraphe, enchaînement logique des idées assurant la cohérence du texte, précision du vocabulaire.

## PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante suit les exposés magistraux, note les éléments importants et participe aux échanges. Dans les travaux et exercices faits seule ou en équipe, elle fait l'apprentissage des outils d'analyse littéraire, s'approprie une démarche méthodologique rigoureuse et utilise des stratégies de révision et de correction de son texte.

Hors classe, la personne étudiante étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les documents théoriques au programme et fait des travaux.

Dans les travaux, elle porte une attention particulière à la qualité de l'expression.

340-101-MQ	3-1-3	2,33 unités
Philosophie (340)		
<b>Philosophie et rationalité</b>		
4PH0 Traiter d'une question philosophique (atteinte complète)		

## PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce premier cours de philosophie veut habiliter l'étudiant à produire une argumentation rationnelle sur une question philosophique.

L'étudiant apprend à distinguer la philosophie du mythe, de la religion et de la science. Il prend connaissance du contexte où la philosophie a fait son apparition en Occident et s'approprie en partie l'héritage de la philosophie antique par la fréquentation de certains de ses auteurs les plus marquants.

Prenant ainsi connaissance de la façon dont les philosophes traitent de diverses questions, l'étudiant saisit l'actualité et la pertinence du questionnement philosophique au regard d'enjeux contemporains, en se livrant lui-même à cet exercice. Ce faisant, il apprend à formuler clairement des problèmes philosophiques et des thèses, à énoncer des arguments, des objections et des réfutations, afin d'évaluer ses raisonnements et ceux d'autrui.

## PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit des exposés magistraux le plus souvent interactifs, prend en note les points essentiels, participe aux échanges et fait, seul ou en équipe, des exercices de réflexion et d'analyse afin d'assimiler la matière et d'acquérir les habiletés requises pour l'atteinte des compétences visées.

De façon générale, les périodes de laboratoire servent à la pratique de l'argumentation sous différentes formes : rédactions, exposés, discussions ou débats.

Hors classe, l'étudiant fait des lectures de textes philosophiques, réalise divers exercices d'analyse, se prépare aux examens et, le cas échéant, aux débats et discussions.

Au terme du cours, il rédige un texte argumentatif d'au moins 700 mots dans lequel il formule une thèse et des arguments, en référence à un ou des problèmes étudiés. À cette occasion, il s'assure du respect des règles de l'argumentation rationnelle au moyen d'une révision rigoureuse.

109-101-MQ	1-1-1	1,00 unités
Éducation physique (109)		
<b>Activité physique et santé</b>		
4EPO Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé (atteinte complète)		

#### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce premier cours d'éducation physique amène l'étudiant à analyser ses habitudes de vie, à apprécier son état de santé et à réaliser le rôle de l'activité physique et de saines habitudes de vie dans le maintien d'une bonne santé.

L'étudiant est amené à faire une réflexion personnelle où le jeu, le sport et l'activité physique en général sont appréhendés d'un point de vue critique, au regard de sa vie de jeune adulte.

L'étudiant doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Cette pratique lui permet de consolider ses acquis théoriques, en lui donnant le goût d'aller plus loin dans l'exploration de ses capacités.

Le contenu spécifique des cours varie selon les activités physiques proposées chaque session. L'étudiant fait son choix de cours au moment de l'inscription. Un cahier présente alors le contenu des cours offerts.

#### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Lors de la partie théorique, l'étudiant suit les présentations des différentes notions théoriques faites par l'enseignant, prend des notes, pose des questions, participe aux discussions et effectue les exercices qui lui sont proposés : travaux en atelier, recherches personnelles, mises en situation, résolutions de problèmes, etc. De plus, l'étudiant fait les différents tests, prend les mesures pertinentes et en interprète les résultats.

Tout au cours de la session, l'étudiant pratique une activité physique de son choix selon une approche favorisant la santé, c'est-à-dire en respectant ses capacités et les règles de sécurité.

Hors classe, l'étudiant fait les lectures obligatoires et complète les exercices suggérés. En fin de session, à la suite de l'évaluation personnelle de ses besoins, de ses capacités et de ses facteurs de motivation, l'étudiant justifie son choix de deux activités physiques favorisant sa santé.

COM-011	2-1-3	2,00 unités
<b>Cours complémentaire 1</b>		

La formation complémentaire vise à mettre l'étudiant en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la composante spécifique de son programme d'études. L'étudiant inscrit en Archives médicales doit donc atteindre deux objectifs de formation (de deux unités chacun) dans un ou deux des domaines suivants :

#### CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE (105)

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie (ensemble 1) (000X).

Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base (ensemble 2) (000Y).

#### SCIENCES HUMAINES (305)

Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains (ensemble 1) (000V).

Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines (ensemble 2) (000W).

#### ART ET ESTHÉTIQUE (504)

Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique (ensemble 1) (0013).

Réaliser une production artistique (ensemble 2) (0014).

#### LANGUE MODERNE (607 OU 609)

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (ensemble 1) (000Z).

Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (ensemble 2) (0010).

#### PROBLÉMATIQUES CONTEMPORAINES (365)

Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire (ensemble 1) (021L).

Note importante pour tous les cours de formation générale complémentaire : le Collège publie à l'automne et à l'hiver un Guide de choix de cours en formation générale complémentaire qui décrit, pour chacun des domaines, les cours proposés à cette session. L'étudiant doit compléter deux cours de formation complémentaire dans son programme.

101-AEG-04	3-1-3	2,33 unités
Biologie (101)		
<b>Biologie médicale I</b>		
00MG Analyser des données médicales sur le plan de l'anatomie et de la physiologie (atteinte partielle)		

#### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Le cours de Biologie médicale I permet d'acquérir les connaissances anatomiques et physiologiques essentielles au traitement et à la divulgation des informations sur l'état de santé des usagers des établissements de santé. L'étudiant identifie et détermine l'emplacement des principaux tissus, organes et systèmes du corps humain; il se représente, d'une façon macroscopique, leur organisation structurale, leur fonction propre et les liens fonctionnels normaux entre les composantes de l'organisme. Le temps consacré à l'étude de chaque système tient compte des besoins des cliniciens et de l'importance qui leur est accordée dans les quatre cours de médecine.

Dans les deux premiers cours de Médecine, l'étudiant reprend les éléments étudiés en Biologie médicale I, cette fois, du point de vue de leurs anomalies structurales et fonctionnelles les plus courantes ou les plus morbides. Il va de soi qu'il devra compter sur ces notions d'anatomie et de physiologie avant d'entreprendre les cours d'Analyse et codage I, II et III.

Principaux éléments de contenu : la cellule et les niveaux d'organisation; le système digestif; une introduction à la composition sanguine; le système urinaire; le système endocrinien; les appareils de reproduction, les éléments de l'embryologie et de la génétique.

#### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

L'étudiant est invité à poser des questions durant les exposés magistraux et à suivre les explications de l'enseignant au moyen de présentation assistée par ordinateur, de cartes et de modèles anatomiques.

En laboratoire, il observe la structure des cellules et des tissus. Pour mieux comprendre le fonctionnement de l'organisme, il manipule des modèles anatomiques, dissèque un mammifère type et fait des expériences physiologiques « in vitro ». Il assiste aussi à des projections vidéo et visionne des diapositives.

Quant au travail personnel, l'étudiant assimile la matière vue en classe et l'approfondit par des lectures complémentaires.

411-AEB-03	1-2-2	1,66 unités
Archives médicales (411)		
<b>Terminologie médicale</b>		
00MG Analyser des données médicales sur le plan de l'anatomie et de la physiologie (atteinte partielle)		

#### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Grâce à une connaissance du vocabulaire propre au secteur de la santé, l'archiviste médical peut comprendre la signification des informations inscrites dans les dossiers médicaux et communiquer efficacement avec le personnel des établissements de santé. Dans le cours de Terminologie médicale, l'étudiant différencie, par l'étude de la composition des mots, les structures anatomiques, les pathologies, les interventions et les traitements associés à chacun des systèmes. Il apprend à prononcer, à orthographier correctement le vocabulaire médical et à le reconstituer à partir des abréviations courantes inscrites dans les dossiers des usagers.

L'acquisition du langage médical se poursuit dans les quatre cours de Médecine par l'étude des synonymes, des éponymes et de la terminologie des protocoles opératoires, de l'instrumentation et des interventions chirurgicales.

Principaux éléments de contenu: la composition des mots (préfixes, suffixes et radicaux) et les règles de décomposition; les abréviations françaises les plus courantes par système et quelques abréviations anglaises; les symboles et les éponymes les plus courants.

#### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Durant le cours, l'étudiant distingue les éléments qui forment le mot, les associe aux différentes composantes du corps humain et se les représente à l'aide de planches anatomiques, de photographies ou de vidéos mis à sa disposition par l'enseignant. En notant, au fur et à mesure et sans faute d'orthographe, les termes enseignés en classe, l'étudiant se bâtit un lexique qu'il mémorise à la fin de chaque cours. Des périodes d'exercices sont prévues pour soutenir ces efforts. De plus, à intervalle régulier, il rédige, en classe, de courts textes et lit, à voix haute, des extraits de dossiers médicaux afin d'améliorer la qualité de sa langue écrite et de sa prononciation. En partageant ses vues avec ses collègues de classe ou comme travail personnel, l'étudiant est appelé à faire des exercices d'association à l'aide d'ouvrages de référence tels le Dictionnaire de termes techniques de médecine, le Précis de terminologie et le Lexique de termes médicaux. L'étudiant constitue aussi un dossier d'apprentissage à partir de termes médicaux. Il peut aussi mener une recherche sur les préfixes, suffixes et radicaux de l'un ou l'autre des systèmes du corps humain.

Archives médicales (411)

**Médecine I**

00MG Analyser des données médicales sur le plan de l'anatomie et de la physiologie (atteinte partielle)

00MH Analyser des données médicales sur le plan de la pathologie (atteinte partielle)

00MJ Analyser des données relatives à des problèmes psychosociaux (atteinte partielle)

00MK Analyser des données médicales et bio-psychosociales relatives aux traitements et aux interventions (atteinte partielle)

00MS Analyser des données médicales sur le plan de l'oncologie (atteinte partielle)

COREQUIS : 101-AEG-04, 411-AEB-03

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

L'archiviste médical se réfère constamment aux inscriptions médicales du dossier de l'utilisateur. Dans les cours de médecine, l'étudiant apprend à mettre en relation de façon pertinente les principaux symptômes, tests de dépistage, moyens d'investigation, diagnostics, complications et les traitements médicaux et chirurgicaux associés aux états pathologiques les plus courants et les plus morbides en tenant compte des avancées diagnostiques médicales et chirurgicales.

Principaux éléments de contenu : explication de la démarche du symptôme au diagnostic; revue des systèmes; examen physique; impression diagnostique vs diagnostic différentiel; notions de pathologie fondamentale et de principes thérapeutiques; méthodes d'investigation médicales; terminologie (synonymes et éponymes courants) incluant celle de l'équipement et l'instrumentation de la salle d'opération; étude du système digestif.

Des notions de base en oncologie sont transmises aux étudiants. Quant aux méthodes d'investigation, de diagnostic, de traitement et de classification des tumeurs malignes, elles font également l'objet de leçons plus approfondies lors de l'étude des systèmes. Dans les cours de médecine subséquents, l'étudiant poursuit l'acquisition du vocabulaire spécialisé. Il revoit aussi, de façon plus fine et du point de vue de leurs dysfonctionnements, les composantes anatomiques étudiées dans les cours de Biologie médicale I et II. Enfin, il mettra à profit ses nouvelles connaissances en pathologie dans les cours d'Analyse et codage I, II et III, plus particulièrement en Analyse et codage I (411-127-AH).

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

L'étudiant se prépare à l'étude d'un système en révisant ses notes de cours sur la structure des composantes anatomiques et la physiologie du système en cause. En classe et en laboratoire, il identifie les éléments-clés sur planches anatomiques, vidéos ou présentation visuelle. Individuellement ou en équipe, il peut faire une recherche en pharmacothérapie à partir d'ordonnances médicales, à l'aide du Compendium des produits et des spécialités pharmaceutiques. À l'aide d'une grille d'analyse, seul ou en groupe, oralement et par écrit, il met en relation, en employant les termes appropriés, tous les éléments pertinents du dossier de l'utilisateur correspondant à une (des) pathologie(s) désignée(s). Enfin, il peut aussi faire un travail similaire sur une pathologie qui n'aurait pas été vue en classe.

Archives médicales (411)

### **Introduction à la profession**

00MF Analyser la fonction de travail (atteinte complète)

00MY Assurer la gestion de l'information sur la santé (atteinte partielle)

#### **PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours de 1re session permet à l'étudiant de se situer par rapport à la profession. Il prend connaissance du rôle du service des archives médicales à travers la structure organisationnelle de l'établissement et du réseau de la santé et des services sociaux. Ensuite, par l'exploration des tâches de l'archiviste médical, il prend connaissance des principes généraux, tels que la confidentialité de l'information ainsi que les lois et les normes nécessaires à la fonction de travail. Les connaissances acquises dans le cours Introduction à la profession s'avèreront particulièrement utiles aux cours subséquents de la formation technique.

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure de décrire le rôle de l'archiviste médical à travers la structure du réseau de la santé et des services sociaux.

Les objectifs intermédiaires de ce cours sont : prendre position quant aux attitudes et comportements à adopter dans l'exécution des tâches professionnelles; s'initier à diverses tâches de l'archiviste médical; reconnaître les différents outils de travail et logiciels utilisés dans le milieu professionnel et leurs fonctions de base ainsi que distinguer les différents milieux de travail de l'archiviste médical.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont: le réseau de la santé et des services sociaux; les différents types d'établissements et leurs missions respectives; le rôle, les responsabilités et les tâches de l'archiviste médical dans différents milieux de travail au sein du réseau ainsi que les attitudes et comportements attendus en milieu de travail.

#### **PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En classe, l'étudiant suit la présentation magistrale de la matière par l'enseignant, note les éléments importants et participe aux échanges. L'étudiant réalise des exercices lui permettant de comprendre la matière.

En laboratoire, par des activités, il explore les principales tâches et les outils de travail tels que le dossier médical et les différents logiciels utilisés par l'archiviste médical dans le cadre de ses fonctions. Lors des visites ou conférences, il explore divers services d'archives médicales et prend contact avec les professionnels des milieux de travail.

Comme travail personnel, l'étudiant révise la matière vue en classe et l'approfondit par des exercices, des lectures ou des recherches.

# Session 2

601-102-MQ	3-1-3	2,33 unités
Français (langue et littérature) (601)		
<b>Littérature et imaginaire</b>		
4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 601-101-MQ

## PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce deuxième cours de la formation générale commune en français est consacré à l'étude des représentations du monde contenues dans des oeuvres marquantes de la littérature française des XIX<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles. Au moins trois oeuvres intégrales sont mises à l'étude ainsi que, le cas échéant, des extraits réunis dans une anthologie. Les textes étudiés sont issus d'au moins trois périodes ou courants littéraires. Une oeuvre supplémentaire pourrait appartenir au corpus de la littérature francophone (en excluant toutefois la littérature québécoise).

Le cours permet à la personne étudiante de parcourir des oeuvres poétiques, dramatiques et narratives, en les situant dans leur contexte sociohistorique et culturel, et en les expliquant en fonction des représentations du monde qui y sont proposées. En même temps, le cours amène la personne étudiante à consolider sa maîtrise des outils d'analyse et d'interprétation de l'oeuvre littéraire, ce qui lui permettra de rédiger une dissertation explicative conçue comme un texte organisé d'au moins 800 mots.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : contexte des oeuvres étudiées, rapport entre le réel, le langage et l'imaginaire; notions d'analyse littéraire : composition ou structure de l'oeuvre, thèmes, procédés d'écriture (lexique et figures de style), notions de la théorie du récit; méthodologie de la dissertation explicative : plan de rédaction en trois parties (introduction, développement et conclusion), pertinence des idées et des exemples choisis, structure du paragraphe, enchaînement logique des idées assurant la cohérence du texte, précision du vocabulaire.

## PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante suit les exposés magistraux, note les éléments importants et participe aux échanges. Elle est appelée, dans des travaux et des exercices faits seule ou en équipe, à développer sa capacité d'analyser et d'interpréter des oeuvres littéraires, ainsi qu'à utiliser des stratégies de révision et de correction.

Hors classe, la personne étudiante étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les documents théoriques au programme et fait des travaux.

Dans les travaux, elle porte une attention particulière aux exigences méthodologiques propres à la dissertation de même qu'à la qualité de la langue.

340-102-MQ	3-0-3	2,00 unités
Philosophie (340)		
<b>L'être humain</b>		
4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 340-101-MQ

## PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours veut habiliter l'étudiant à comprendre, situer et comparer diverses conceptions de l'être humain, surtout modernes et contemporaines, de manière à ce qu'il développe une position critique à leur égard. L'étudiant investit dans sa réflexion sur l'humain les capacités à argumenter qu'il a acquises dans le cours « Philosophie et rationalité ».

Le cours explore la question de l'être humain sous l'angle de problèmes actuels et de thèmes universels dont voici quelques exemples : sens et non-sens de l'existence; nature et culture; corps, désirs, pulsions et raison; raison et folie, liberté et déterminisme; individu et société. L'étudiant dégage des conceptions étudiées les conséquences pour la pensée et l'action.

## PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit des exposés magistraux le plus souvent interactifs, prend en note les points importants, participe aux discussions et exécute, seul ou en équipe, divers exercices de réflexion et d'analyse pouvant mener à des exposés.

Hors classe, l'étudiant fait des lectures de textes philosophiques, se prépare aux examens et, le cas échéant, aux exposés. Il effectue également des travaux d'analyse, de synthèse et de critique.

Au terme du cours, l'étudiant rédige une dissertation d'un minimum de 800 mots dans laquelle il élabore une position critique et argumentée à l'égard d'au moins une conception étudiée. À cette occasion, il s'assure du respect des règles de l'argumentation rationnelle au moyen d'une révision rigoureuse.

109-102-MQ	0-2-1	1,00 unités
Éducation physique (109)		
<b>Activité physique et efficacité</b>		
4EP1 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique (atteinte complète)		

#### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce deuxième cours d'éducation physique permet à l'étudiant de s'engager dans une démarche personnelle qui lui donne le goût et le plaisir de l'activité physique et qui sollicite son sens des responsabilités et sa capacité de se prendre en main.

L'étudiant doit se fixer des objectifs d'apprentissage moteurs et affectifs accessibles, lui permettant d'atteindre un certain niveau de réussite. L'efficacité intègre donc les notions de succès, de respect des capacités de chacun et de régularité dans la pratique de l'activité physique. Ce cours permet à l'étudiant d'expérimenter systématiquement une démarche par objectifs, avec obligation de résultats, axée sur l'amélioration de ses habiletés et de ses attitudes.

Le contenu spécifique des cours varie selon les activités physiques proposées chaque session. L'étudiant fait son choix de cours au moment de l'inscription. Un cahier présente alors le contenu des cours offerts.

#### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

L'étudiant évalue d'abord ses forces et ses faiblesses en regard des habiletés et des attitudes exigées par l'activité physique qu'il a choisie. Ensuite, il formule ses objectifs personnels par rapport à ces habiletés et à ces attitudes et identifie les critères de réussite. Enfin, l'étudiant fait un choix judicieux des moyens qui lui permettront d'atteindre ses objectifs. En tenant un journal de bord, il évalue ses progrès, modifie ses objectifs si nécessaire ou en formule de nouveaux. À la fin du cours, l'étudiant fait un retour critique sur sa démarche.

Tout au cours de la session, l'étudiant pratique une activité physique de son choix en recherchant l'efficacité selon une approche favorisant la santé, c'est-à-dire en respectant ses capacités et les règles de sécurité.

Comme travail personnel, l'étudiant complète les apprentissages réalisés en classe dans le but d'améliorer son efficacité et d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés en début de session.

COM-012	2-1-3	2,00 unités
<b>Cours complémentaire 2</b>		

La formation complémentaire vise à mettre l'étudiant en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la composante spécifique de son programme d'études. L'étudiant inscrit en Archives médicales doit donc atteindre deux objectifs de formation (de deux unités chacun) dans un ou deux des domaines suivants :

#### CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE (105)

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie (ensemble 1) (000X).

Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base (ensemble 2) (000Y).

#### SCIENCES HUMAINES (305)

Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains (ensemble 1) (000V).

Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines (ensemble 2) (000W).

#### ART ET ESTHÉTIQUE (504)

Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique (ensemble 1) (0013).

Réaliser une production artistique (ensemble 2) (0014).

#### LANGUE MODERNE (607 OU 609)

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (ensemble 1) (000Z).

Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (ensemble 2) (0010).

#### PROBLÉMATIQUES CONTEMPORAINES (365)

Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire (ensemble 1) (021L).

Note importante pour tous les cours de formation générale complémentaire: le Collège publie à l'automne et à l'hiver un Guide de choix de cours en formation générale complémentaire qui décrit, pour chacun des domaines, les cours proposés à cette session. L'étudiant doit compléter deux cours de formation complémentaire dans son programme.

101-AEH-04	3-1-3	2,33 unités
Biologie (101)		
<b>Biologie médicale II</b>		
00MG Analyser des données médicales sur le plan de l'anatomie et de la physiologie (atteinte partielle)		

#### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Le cours de Biologie médicale II permet d'acquérir les connaissances anatomiques et physiologiques essentielles au traitement et à la divulgation des informations sur l'état de santé des usagers des établissements de santé. L'étudiant identifie et détermine l'emplacement des principaux tissus, organes et systèmes du corps humain; il se représente, d'une façon macroscopique, leur organisation structurale, leur fonction propre et les liens fonctionnels normaux entre les composantes de l'organisme. Le temps consacré à l'étude de chaque système tient compte des besoins des cliniciens et de l'importance qui leur est accordée dans les quatre cours de médecine.

Dans les cours de Médecine III et IV, l'étudiant reprend les éléments étudiés en Biologie médicale II, cette fois, du point de vue de leurs anomalies structurales et fonctionnelles les plus courantes ou les plus morbides.

Principaux éléments de contenu : les systèmes sanguin, lymphatique et immunitaire; le système cardio-respiratoire; le système locomoteur; les organes des sens; le système nerveux.

#### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

L'étudiant est invité à poser des questions durant les exposés magistraux et à suivre les explications de l'enseignant au moyen de transparents, de cartes et de modèles anatomiques.

En laboratoire, il observe la structure des cellules et des tissus. Pour mieux comprendre le fonctionnement de l'organisme, il manipule des modèles anatomiques, dissèque des organes et fait des expériences en utilisant le physiographe ou un logiciel simulant des phénomènes physiologiques. Il assiste aussi à des projections vidéo et visionne des diapositives.

Quant au travail personnel, l'étudiant assimile la matière vue en classe et l'approfondit par des lectures complémentaires.

411-AEE-04	3-1-3	2,33 unités
Archives médicales (411)		
<b>Médecine II</b>		
00MG Analyser des données médicales sur le plan de l'anatomie et de la physiologie (atteinte partielle)		
00MH Analyser des données médicales sur le plan de la pathologie (atteinte partielle)		
00MJ Analyser des données relatives à des problèmes psychosociaux (atteinte partielle)		
00MK Analyser des données médicales et bio-psychosociales relatives aux traitements et aux interventions (atteinte partielle)		
00MS Analyser des données médicales sur le plan de l'oncologie (atteinte partielle)		

#### PRÉALABLES RELATIFS : 101-AEG-04, 411-AEC-04

#### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

L'archiviste médical se réfère constamment aux inscriptions médicales du dossier de l'utilisateur. Dans les cours de médecine, l'étudiant apprend à mettre en relation de façon pertinente les principaux symptômes, tests de dépistage, moyens d'investigation, diagnostics, complications et les traitements médicaux et chirurgicaux associés aux états pathologiques les plus courants et les plus morbides en tenant compte des avancées médicales et chirurgicales.

Principaux éléments de contenu: maladies infectieuses; obstétrique et gynécologie; système urinaire et néphrologie; terminologie (les synonymes et les éponymes courants) incluant celle de l'équipement et de l'instrumentation de la salle d'opération.

De plus, les tumeurs malignes font également l'objet de leçons plus approfondies lors de l'étude des systèmes. Dans les cours de médecine subséquents, l'étudiant poursuit l'acquisition du vocabulaire spécialisé. Il revoit aussi, de façon plus fine et du point de vue de leurs dysfonctionnements, les composantes anatomiques étudiées dans les cours de Biologie médicale I et II. Enfin, il mettra à profit ses nouvelles connaissances en pathologie dans les cours d'Analyse et codage I, II et III, plus particulièrement en Analyse et codage II (411-129-AH).

#### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

L'étudiant se prépare à l'étude d'un système en révisant ses notes de cours sur la structure des composantes anatomiques et la physiologie du système en cause.

En classe et en laboratoire, il identifie les éléments-clés sur planches anatomiques, vidéos ou présentation visuelle.

Individuellement, il peut faire une recherche en pharmacothérapie à partir d'ordonnances médicales, à l'aide du Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques. À l'aide d'une grille d'analyse, seul ou en groupe, oralement et par écrit, il met en relation, en employant les termes appropriés, tous les éléments pertinents du dossier de l'utilisateur correspondant à une (des) pathologie(s) désignée(s). Il étudie le contenu des protocoles opératoires en lien avec le codage des interventions. Enfin, il peut aussi faire un travail similaire sur une pathologie qui n'aurait pas été vue en classe.

Archives médicales (411)

### **Analyse et codage I**

00MM Analyser le dossier bio-psycho-social (atteinte partielle)

00MN Coder les données du dossier bio-psycho-social (atteinte partielle)

PRÉALABLES RELATIFS : 101-AEG-04, 411-AEB-03, 411-AEC-04, 411-126-AH

COREQUIS : 411-AEE-04

### **PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

L'archiviste médical a la responsabilité, au sein de l'établissement de santé, de la tenue du dossier bio-psycho-social. Il identifie les diagnostics posés, les traitements effectués et tout autre élément pertinent à l'analyse qualitative et quantitative du dossier. De plus, le législateur oblige les établissements de santé à utiliser la Classification internationale des maladies adoptée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Classification canadienne des interventions en santé émanant de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS). Le traitement de ces données, par l'archiviste médical, permet un accès rapide à une information uniforme, transférable à des fins d'évaluation de la qualité des soins, d'allocation de ressources et de recherche médicale. L'étudiant doit donc connaître les systèmes de classification en vigueur et appliquer correctement les méthodes de codage. Il réalise cette tâche dans le respect des normes prescrites par les corporations professionnelles et la réglementation en vigueur dans les établissements de santé.

Ce cours de 2e session est le premier d'une série de trois portant sur l'analyse et le codage d'un dossier médical. Il permet l'utilisation des connaissances acquises dans les cours de Médecine I (411-AEC-04) et de Terminologie médicale (411-AEB-03).

Les connaissances acquises dans ce cours seront approfondies dans les cours Analyse et codage II et III (411-129-AH et 411-130-AH).

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'analyser et de coder des dossiers médicaux en lien avec les pathologies les plus courantes.

Les objectifs intermédiaires de ce cours sont : attribuer des services d'admission selon la condition médicale; relever des éléments jugés inexacts, incomplets ou manquants; inscrire des actes délégués; attribuer des codes à l'aide de logiciels dédiés; identifier le diagnostic et traitement principal ainsi qu'utiliser les conventions et méthodes de codage.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : les composantes d'un dossier bio-psycho-social complet et conforme, la codification des éléments contenus au dossier et la liste des services médicaux et chirurgicaux; le tout pour des pathologies les plus courantes.

### **PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En classe (théorie et laboratoire), l'étudiant s'approprie les définitions des services médicaux et chirurgicaux. À l'aide d'une méthode d'analyse, l'étudiant évalue le contenu du dossier et détermine les éléments à compléter en justifiant ses décisions. De plus, il attribue correctement les codes de diagnostics et de traitements en lien avec les directives de codage et des normes canadiennes. Ces activités d'apprentissage sont réalisées individuellement ou en équipe.

Comme travail personnel, l'étudiant procède aux lectures des normes et directives et réalise des exercices en lien avec les notions.

Techniques de l'informatique (420)

**Utilisation de logiciels bureautiques**

00ML Saisir et traiter de l'information (atteinte complète)

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

L'archiviste médical exploite des bases de données et le chiffrier électronique pour traiter les informations sur l'état de santé des usagers. L'étudiant doit donc être capable de manipuler et interroger efficacement une base de données. Il doit aussi apprendre à produire des rapports qui peuvent inclure des tableaux, en particulier des tableaux croisés dynamiques, et des graphiques et qui font référence à des fonctions mathématiques de base, ainsi qu'à des fonctions logiques et graphiques du chiffrier électronique. Il profite également d'un rappel des principales fonctions d'un traitement de texte.

Aux sessions suivantes, les étudiants seront appelés à utiliser les logiciels de bases de données et le chiffrier électronique, en classe et durant les heures réservées au travail personnel, particulièrement dans les cours Éléments de statistique appliquée, Rapports médico-administratifs, Épidémiologie et dans les stages de 3e année.

Principaux éléments de contenu : gestion de fichiers dans l'environnement Windows; révision des fonctions courantes du logiciel Word; fonctions courantes du logiciel Excel; fonctions courantes du logiciel Access.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En laboratoire, l'étudiant apprend tout d'abord à créer, à copier, à déplacer et à effacer des fichiers et des répertoires. Puis, il manipule les logiciels à partir de données provenant du secteur de la santé. L'étudiant acquiert les concepts reliés aux bases de données. Il recherche l'information dans des tables existantes en les interrogeant au moyen de requêtes simples ou de requêtes composées. Dans ce dernier cas, il s'assure de tenir compte des liens entre plusieurs tables ou des liens avec les données traitées par d'autres logiciels. Finalement, il présente le résultat de la recherche sous une forme adéquate. L'utilisation du chiffrier électronique lui permet de produire des rapports et de les illustrer au moyen de tableaux, en particulier des tableaux croisés dynamiques, et de graphiques.

Comme travail personnel, l'étudiant termine ses laboratoires et fait des exercices complémentaires se rapportant au secteur de la santé.

# Session 3

601-103-MQ	3-1-4	2,66 unités
Français (langue et littérature) (601)		
<b>Littérature québécoise</b>		
4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 601-101-MQ, 601-102-MQ

## PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce troisième cours de la formation générale commune en français est consacré à l'étude de la littérature québécoise et fait ressortir les liens entre la littérature et la société. Au moins trois oeuvres intégrales marquantes sont mises à l'étude ainsi que, le cas échéant, des extraits réunis dans une anthologie. Le cours aborde, comme les deux précédents, les genres du récit, du théâtre et de la poésie et accorde une attention spéciale à l'essai sous forme d'extrait(s) ou d'oeuvres complètes.

Le cours permet à la personne étudiante de situer des oeuvres de la littérature québécoise dans leur contexte sociohistorique et culturel, de les confronter au discours idéologique de leur temps et de les interpréter en fonction des représentations du monde qui y sont proposées. La personne étudiante peut ainsi comparer des oeuvres et y relever des ressemblances et des différences significatives. En même temps, le cours l'amène à approfondir ses connaissances littéraires, à développer son regard critique et à mieux maîtriser la démarche d'analyse et d'interprétation de l'oeuvre littéraire, ce qui lui permettra de rédiger une dissertation critique conçue comme un texte organisé d'au moins 900 mots.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : tendances de la littérature québécoise; contexte des oeuvres étudiées; notions d'analyse littéraire : composition ou structure de l'oeuvre, thèmes, procédés d'écriture, notions spécifiques aux genres étudiés; méthodologie de la dissertation critique : plan de rédaction en trois parties (introduction, développement et conclusion), justification du point de vue critique, choix pertinent des critères de comparaison, des arguments et des exemples, structure du paragraphe, enchaînement logique des idées assurant la cohérence du texte, utilisation du vocabulaire propre à l'étude littéraire.

## PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante suit l'exposé magistral, note les éléments importants et participe aux discussions. Elle est appelée, dans des travaux et exercices faits seule ou en équipe, à s'approprier une démarche critique rigoureuse témoignant de sa capacité d'analyser et d'interpréter des oeuvres littéraires, ainsi qu'à utiliser des stratégies de révision et de correction.

Hors classe, la personne étudiante étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les documents au programme et fait des travaux. Dans les travaux, elle porte une attention particulière aux exigences propres à la dissertation critique de même qu'à la qualité de l'expression.

340-AEB-AH	3-0-3	2,00 unités
Philosophie (340)		
<b>Éthique et politique</b>		
4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 340-101-MQ

## PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours veut habiliter l'étudiant à discerner les dimensions éthique et politique des problèmes de la vie contemporaine et à porter à leur égard un jugement critique autonome. Dans ce cours, l'étudiant se familiarise avec les notions de base de la philosophie morale ainsi qu'avec certaines théories et thèmes de la philosophie politique dont voici quelques exemples : pouvoir, justice, libéralisme, relativisme, utilitarisme, universalisme, rationalisme et humanisme.

Prenant ainsi connaissance de la pertinence du questionnement philosophique sur l'action individuelle et collective, l'étudiant s'exerce à formuler des questions éthiques et politiques relatives à des enjeux et à des débats actuels - en lien, par exemple, avec l'environnement, le multiculturalisme, la laïcité, les droits de l'homme ou le progrès technologique - et à défendre une position éclairée et argumentée à propos des problèmes qu'ils soulèvent. Il applique à des situations choisies, notamment dans son champ d'études, les notions et les théories appropriées.

## PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit des exposés magistraux le plus souvent interactifs, prend en note les points importants, participe aux discussions et exécute, seul ou en équipe, divers exercices de réflexion et d'analyse pouvant mener à des exposés ou à des débats.

Hors classe, l'étudiant fait des lectures de textes philosophiques, se prépare aux examens et, le cas échéant, aux exposés. Il effectue également des travaux d'analyse, de synthèse ou de critique.

Au terme du cours, il rédige une dissertation d'un minimum de 900 mots, dans laquelle il justifie une position critique à propos d'une situation problématique, en appréciant divers choix d'actions possibles, à la lumière des théories philosophiques étudiées. À cette occasion, il s'assure du respect des règles de l'argumentation rationnelle au moyen d'une révision rigoureuse.

109-103-MQ	1-1-1	1,00 unités
Éducation physique (109)		
<b>Activité physique et autonomie</b>		
4EP2 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé (atteinte complète)		

PRÉALABLES ABSOLUS : 109-101-MQ, 109-102-MQ

#### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce troisième cours termine la séquence des cours d'éducation physique.

Ce cours vise à amener l'étudiant à intégrer l'activité physique à son mode de vie et à faire de l'activité physique dans un contexte reflétant sa réalité sociale et environnementale, notamment par une meilleure connaissance des facteurs qui en facilitent la pratique. L'étudiant applique les acquis des deux premiers cours en faisant de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et en concevant, en exécutant et en évaluant un programme personnel d'activités physiques sous la supervision de son enseignant, d'autre part.

L'étudiant doit rechercher des solutions personnelles lui assurant un mieux-être durable et réaliser son programme à l'extérieur des heures de cours.

Le contenu spécifique des cours varie selon les activités physiques proposées chaque session. L'étudiant fait son choix de cours au moment de l'inscription. Un cahier présente alors le contenu des cours offerts.

#### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Durant les cours magistraux, l'étudiant suit les présentations des notions théoriques par l'enseignant sur les différentes notions théoriques, prend des notes, pose des questions, participe aux discussions et effectue les exercices qui lui sont proposés.

L'étudiant évalue d'abord ses possibilités et ses limites par rapport aux facteurs qui favorisent l'activité physique; ensuite, il établit ses priorités selon ses besoins, ses capacités, ses intérêts et ses facteurs de motivation. Enfin, il fixe les objectifs de son programme personnel en identifiant les critères de réussite et fait un choix judicieux des moyens lui permettant d'atteindre ses objectifs.

Tout au cours de la session, l'étudiant pratique une activité physique de son choix, en respectant ses capacités et les règles de sécurité. Il doit, de plus, démontrer qu'il respecte une démarche visant l'efficacité de sa pratique, c'est-à-dire qui conduit à des effets bénéfiques sur la condition physique et à la maîtrise d'habiletés motrices.

En tenant un journal de bord, l'étudiant fait un compte rendu hebdomadaire des activités de son programme personnel, évalue ses progrès, modifie ses objectifs si nécessaire ou en formule de nouveaux. À la fin du cours, l'étudiant fait un retour critique sur sa démarche, établit des liens significatifs entre les trois cours de la séquence et réfléchit à ses intentions de faire de l'activité physique régulièrement.

Hors classe, l'étudiant réalise les activités de son programme personnel en composant avec les contraintes qui sont associées à sa vie d'étudiant.

604-EN1-MQ	2-1-3	2,00 unités
Anglais (langue seconde) (604)		
<b>Anglais ensemble 1</b>		

Un test de classification détermine quel niveau l'étudiant sera appelé à suivre.

<b>Niveau 1</b>		
604-100-MQ	2-1-3	2,00 unités
<b>Anglais de base</b>		
4SA0 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais (atteinte complète)		

#### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours s'adresse à un étudiant de niveau débutant ayant déjà quelques connaissances de l'anglais. Le cours a pour but d'amener l'étudiant à comprendre et à exprimer des messages simples en anglais.

Le cours permet à l'étudiant de dégager le sens général et les idées essentielles d'un message oral d'au moins 3 minutes, exprimé à un débit normal, et comportant un vocabulaire d'usage courant. Il permet à l'étudiant de reconnaître le sens général et les idées principales d'un texte d'environ 500 mots et d'en faire un résumé ou de répondre à des questions en utilisant le vocabulaire et la syntaxe appropriés au niveau. Le cours amène l'étudiant à s'exprimer oralement de façon intelligible pendant environ 2 minutes, à participer à un dialogue avec prononciation, intonation et débit acceptables et à échanger ses idées sur un sujet donné. Enfin, le cours permet à l'étudiant de rédiger et de réviser un texte clair et cohérent d'environ 250 mots, comprenant des idées et des expressions nouvelles, et de démontrer qu'il peut utiliser de façon appropriée des méthodes de révision.

Les thèmes abordés sont de nature socioculturelle et sont tirés de documents authentiques de langue anglaise dans la mesure du possible.

#### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant travaille seul, à deux ou en équipe, et participe aux activités suivantes : discussions en petits groupes, courts dialogues sur des situations réelles, présentations orales simples, jeux de rôles, jeux de mots, exercices de vocabulaire, exercices de grammaire, lectures et travaux connexes, et rédaction de textes. Il prend des notes et répond à des questions.

Au laboratoire, l'étudiant écoute des enregistrements et regarde des vidéos. Au moyen d'équipements spécialisés, il converse avec d'autres étudiants, s'enregistre et analyse sa conversation. Il utilise des logiciels et se sert aussi d'Internet. Il prend des notes et répond à des questions.

Hors classe, l'étudiant complète des travaux hebdomadaires : lecture de textes et de travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales et exercices de grammaire. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites.

<b>Niveau 2</b>		
604-101-MQ	2-1-3	2,00 unités
<b>Langue anglaise et communication</b>		
4SA1 Communiquer en anglais avec une certaine aisance (atteinte complète)		

#### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours s'adresse à un étudiant de niveau intermédiaire. Le cours a pour but d'amener l'étudiant à communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Le cours permet à l'étudiant de reconnaître le sens général et les idées essentielles d'un message oral d'environ 5 minutes. Il lui permet aussi de reconnaître le sens général, les idées abstraites et les idées principales d'un texte d'intérêt général d'environ 750 mots. Le cours amène l'étudiant à s'exprimer oralement pendant au moins 3 minutes de façon intelligible, structurée et cohérente, sur un sujet d'intérêt général. Enfin, le cours permet à l'étudiant de rédiger et de réviser un texte clair et cohérent d'au moins 350 mots comprenant des idées et des expressions nouvelles, en plus de démontrer qu'il peut utiliser de façon appropriée des méthodes de révision.

Les thèmes abordés sont de nature socioculturelle. Certains textes sont choisis pour faciliter la compréhension et l'utilisation de formes spécifiques de l'anglais. Ils proviennent des médias de langue anglaise suivants : manuels et grammaires, radio, télévision, revues, journaux et Internet.

#### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant travaille seul, à deux ou en équipe, et participe aux activités suivantes : discussions, dialogues, présentations orales, jeux de rôles, lecture et rédaction d'une variété de textes, travaux connexes à la lecture, à l'écriture et à une prise de conscience des erreurs typiques de son écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Il prend des notes et répond à des questions.

Au laboratoire, l'étudiant écoute des enregistrements et regarde des vidéos. Au moyen d'équipements spécialisés, il converse avec d'autres étudiants, s'enregistre et analyse sa conversation. Il utilise des logiciels et se sert d'Internet. Il prend des notes et répond à des questions.

Hors classe, l'étudiant complète des travaux hebdomadaires : lecture de textes et travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, exercices de grammaire et recherches. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites.

**Niveau 3**

604-102-MQ

2-1-3

2,00 unités

**Langue anglaise et culture**

4SA2 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires (atteinte complète)

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours s'adresse à un étudiant de niveau intermédiaire avancé. Il a pour but d'amener l'étudiant à communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes socioculturels.

Le cours permet à l'étudiant d'identifier les idées essentielles d'un message après une seule écoute, et de déterminer précisément les éléments suivants d'un texte écrit : le sens général, les principaux éléments, les éléments secondaires, la structure, et l'intention de l'auteur. Le cours amène l'étudiant à s'exprimer oralement pendant au moins 5 minutes sur un sujet, en faisant référence à un ou à plusieurs documents et en utilisant un vocabulaire pertinent avec une prononciation, une intonation et un débit généralement corrects. Enfin, le cours permet à l'étudiant de rédiger et de réviser un texte clair et cohérent de 450 mots, comprenant des idées et des expressions nouvelles, et comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles, et ce, avec une application convenable des codes grammatical et orthographique, une utilisation généralement correcte des temps de verbe et une variété de structures de phrases. De plus, l'étudiant doit démontrer qu'il peut utiliser de façon appropriée des méthodes de révision.

Les thèmes abordés sont de nature socioculturelle. Ils proviennent des médias de langue anglaise suivants : radio, télévision, livres, revues, journaux et Internet.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En classe, l'étudiant travaille seul, à deux ou en groupes, et participe aux activités suivantes : discussions, débats, présentations orales, jeux de rôles, lecture d'une variété de textes, travaux connexes à la lecture, à l'écriture et à une prise de conscience des erreurs typiques de son écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Il prend des notes, répond à des questions et fait des résumés.

Au laboratoire, l'étudiant écoute des enregistrements et regarde des vidéos. Au moyen d'équipements spécialisés, il converse avec d'autres étudiants, s'enregistre et analyse sa conversion. Il utilise des logiciels et se sert d'Internet. Il prend des notes, répond à des questions et rédige des résumés.

Hors classe, l'étudiant complète des travaux hebdomadaires : lecture de textes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, recherches, et correction de la grammaire. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites.

**Niveau 4**

604-103-MQ

2-1-3

2,00 unités

**Culture anglaise et littérature**

4SA3 Traiter en anglais d'oeuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle (atteinte complète)

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours de la formation générale s'adresse à l'étudiant de niveau avancé. Il se veut une introduction à la littérature de langue anglaise. Il vise aussi à développer chez l'étudiant une capacité de réflexion et d'analyse dans le domaine des lettres.

Le cours présente les concepts et les notions de base en analyse littéraire à l'aide de textes tirés de divers genres d'oeuvres. Il amène progressivement l'étudiant à maîtriser les outils et les méthodes d'analyse lui permettant de rédiger et de réviser une analyse littéraire conçue comme un texte organisé d'au moins 550 mots, comprenant des idées et des expressions nouvelles, en plus de démontrer une utilisation appropriée des méthodes de révision. L'étudiant doit démontrer un degré assez élevé de précision dans l'appropriation des codes grammatical, syntaxique et orthographique, en plus d'effectuer une correction appropriée du texte. L'étudiant doit aussi présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.

Ce cours comporte deux volets : d'abord, la manière d'aborder une nouvelle par les éléments de la fiction (temps et lieu, schéma narratif, caractérisation) et par les éléments du style littéraire (symbolisme, humour, ironie, figures de style); ensuite, la manière d'aborder un poème par l'analyse formelle, l'analyse littéraire et le thème.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

Durant le cours, l'étudiant suit la présentation magistrale de la théorie. Il participe au cours en posant des questions et en partageant ses connaissances. Il présente oralement l'analyse d'une oeuvre littéraire ou socioculturelle en anglais. Il prend des notes et effectue certains travaux (tests de compréhension, rédactions courtes). Pour la rédaction et la révision de fin de session, l'étudiant peut exploiter les notions d'analyse littéraire acquises pendant le cours, en utilisant le vocabulaire approprié. À l'occasion, l'étudiant visionne des versions cinématographiques de textes déjà étudiés, en vue d'une analyse comparative.

Hors classe, l'étudiant fait des lectures, répond à des questions de compréhension de texte et effectue des travaux écrits (résumés, analyses comparées, etc.), tout en portant une attention particulière à la qualité de l'expression. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites.

Mathématique (201)

**Éléments de statistique appliquée - Archives médicales**

00MP Produire des statistiques (atteinte complète)

PRÉALABLE RELATIF : 420-193-AH

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Dans la préparation de rapports périodiques, dans l'application de critères d'évaluation de l'acte médical ou dans la réalisation de suivis de l'état de santé des usagers, l'archiviste médical utilise les fonctions arithmétiques et statistiques d'un chiffrier électronique. Dans ce cours, l'étudiant apprend à utiliser correctement ces différentes fonctions. Il apprend également à interpréter les différentes mesures obtenues. De plus, ce cours vise à sensibiliser l'étudiant aux erreurs relatives à l'inférence statistique et aux méthodes d'échantillonnage. Ainsi, avant d'entreprendre un projet d'études ou de rapport, l'archiviste médical pourra envisager d'autres solutions que celles proposées.

L'étudiant s'inscrit au cours Éléments de statistique appliquée après avoir suivi le cours Utilisation de logiciels bureautiques; il mettra en application ses connaissances en statistiques d'abord dans les cours Rapports médico-administratifs et Épidémiologie, puis, en 3e année, lorsqu'il sera en stage dans les établissements de santé.

Principaux éléments de contenu : statistique descriptive (vocabulaire, collecte, distribution des données statistiques, mesures de tendance centrale, de position et de dispersion); utilisation de la loi normale et de la loi du Khi deux; inférence statistique (méthodes d'échantillonnage, intervalles de confiance, test d'hypothèses, test d'indépendance).

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En classe, l'étudiant assiste à des exposés magistraux et résout, seul ou en équipe, sous la supervision de l'enseignant, des problèmes de statistiques en utilisant parfois une calculatrice munie de fonctions statistiques.

En laboratoire d'ordinateurs, l'étudiant utilise un chiffrier électronique pour mettre en application les notions théoriques vues en classe. Il utilise notamment des tableaux croisés dynamiques pour organiser des données. Plusieurs problèmes sont choisis dans le contexte des archives médicales.

Comme travail personnel, l'étudiant lit des textes, résout des problèmes similaires ou complémentaires à ceux faits en classe et termine, s'il y a lieu, ses laboratoires informatiques.

Archives médicales (411)

**Médecine III**

00MG Analyser des données médicales sur le plan de l'anatomie et de la physiologie (atteinte partielle)

00MH Analyser des données médicales sur le plan de la pathologie (atteinte partielle)

00MJ Analyser des données relatives à des problèmes psychosociaux (atteinte partielle)

00MK Analyser des données médicales et bio-psychosociales relatives aux traitements et aux interventions (atteinte partielle)

00MS Analyser des données médicales sur le plan de l'oncologie (atteinte partielle)

PRÉALABLES RELATIFS : 101-AEH-04, 411-AEC-04

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

L'archiviste médical se réfère constamment aux inscriptions médicales du dossier de l'utilisateur. Dans les cours de médecine, l'étudiant apprend à mettre en relation de façon pertinente les principaux symptômes, tests de dépistage, moyens d'investigation, diagnostics, complications et traitements médicaux et chirurgicaux associés aux états pathologiques les plus courants et les plus morbides en tenant compte des avancées diagnostiques médicales et chirurgicales.

Principaux éléments de contenu : le système endocrinien; les systèmes sanguin et lymphatique; le système cardio-vasculaire; le système respiratoire; terminologie (synonymes et éponymes courants) incluant celle de l'équipement et de l'instrumentation de la salle d'opération.

De plus, les tumeurs malignes font également l'objet de leçons approfondies lors de l'étude des systèmes. Dans le cours de médecine subséquent, l'étudiant poursuit l'acquisition du vocabulaire spécialisé. Il revoit aussi, de façon plus fine et du point de vue de leurs dysfonctionnements, les composantes anatomiques étudiées dans les cours de Biologie médicale I et II. Enfin, il mettra à profit ses nouvelles connaissances en pathologie dans le cours Analyse et codage II (411-129-AH).

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

L'étudiant se prépare à l'étude d'un système en révisant ses notes de cours sur la structure des composantes anatomiques et la physiologie du système en cause. En classe et en laboratoire, il identifie les éléments-clés sur planches anatomiques, vidéos ou présentation visuelle. Individuellement, il peut faire une recherche en pharmacothérapie à partir d'ordonnances médicales, à l'aide du Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques. À l'aide d'une grille d'analyse, seul ou en groupe, oralement et par écrit, il met en relation, en employant les termes appropriés, tous les éléments pertinents du dossier de l'utilisateur correspondant à une (des) pathologie(s) désignée(s). Il étudie le contenu des protocoles opératoires en lien avec le codage des interventions. Enfin, il peut aussi faire un travail similaire sur une pathologie qui n'aurait pas été vue en classe. L'étudiant développe ses habiletés de communication en préparant un exposé oral sur un sujet complémentaire aux systèmes étudiés.

Archives médicales (411)

### Accès à l'information I

00MV Se reporter à la législation qui régit la pratique de la profession (atteinte partielle)

00MW Procéder aux applications légales découlant de situations particulières touchant les usagères et usagers (atteinte partielle)

00MX Assurer l'accès à l'information et la protection des droits des usagères et usagers (atteinte partielle)

PRÉALABLE RELATIF : 411-127-AH

### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

L'archiviste médical assure l'accès au dossier de l'utilisateur et la protection de ses droits en établissement et devant les tribunaux. Dans le cours Accès à l'information I, l'étudiant apprend à repérer et à interpréter correctement les articles de lois et les règlements qui s'appliquent à une situation de travail. Il vérifie l'identité et les droits des requérants; il sélectionne ou rectifie les informations pertinentes et les transmet, oralement ou par écrit. Dans ses contacts avec les différents requérants, il fait preuve d'assurance, de tact et de patience.

L'étudiant poursuit sa formation dans le cours Accès à l'information II. Durant le cours Stage : contrôle de l'information, il fera usage des connaissances et des habiletés acquises dans les cours d'Accès à l'information I et II.

Principaux éléments de contenu : le cadre juridique; les règles d'éthique, les conséquences d'une faute professionnelle; étapes de la divulgation et de la rectification des renseignements inscrits dans le dossier d'un usager vivant; étapes de la divulgation devant les tribunaux; attitudes et comportements appropriés en situation de stress; notions de protection des renseignements en matière de sécurité de l'information liée aux nouvelles technologies ainsi que celles relatives à l'élaboration du dossier de santé du Québec (DSQ).

### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Comme exercices en classe ou en travail personnel, l'étudiant doit répondre à des demandes d'accès ou de rectification en s'assurant du droit du demandeur et de la présence des pièces justificatives. Ces demandes d'accès peuvent également être rédigées en anglais. L'utilisation des dossiers des usagers peut être nécessaire dans certains cas. Dans cette démarche, lorsque l'analyse requiert des informations supplémentaires auprès d'un requérant ou d'un intervenant, l'étudiant peut être amené à participer à des jeux de rôles. Dans ce cas, il doit se préparer et démontrer une attitude appropriée.

En classe, l'étudiant est appelé à verbaliser sa compréhension du rôle de l'archiviste médical en matière de sécurité de l'information liée aux nouvelles technologies et de la mise en oeuvre du dossier de santé du Québec (DSQ).

Archives médicales (411)

**Analyse et codage II**

00MM Analyser le dossier bio-psycho-social (atteinte partielle)

00MN Coder les données du dossier bio-psycho-social (atteinte partielle)

PRÉALABLES RELATIFS : 411-AEE-04, 411-127- AH

COREQUIS : 411-AEG-05

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours de 3e session fait suite au cours Analyse et codage I (411-127-AH). L'étudiant poursuit ses apprentissages en matière d'analyse et de codage du dossier de santé. L'étudiant approfondira ensuite cette matière dans le cours Analyse-codage III et Registre des traumatismes (411-130-AH) et mettra ses connaissances à profit dans le cours Rapports médico-administratifs (411-116-AH).

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'analyser et de coder des dossiers médicaux en lien avec des pathologies de complexité modérée.

Les objectifs intermédiaires de ce cours sont : attribuer des services d'admission selon la condition médicale; corriger les éléments jugés inexacts, incomplets ou manquants; inscrire des actes délégués; attribuer des codes à l'aide de logiciels dédiés; identifier le diagnostic et traitement principal ainsi qu'utiliser les conventions et les méthodes de codage.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : les composantes d'un dossier bio-psycho-social complet et conforme, la codification des éléments contenus au dossier et la liste des services médicaux et chirurgicaux; le tout pour des pathologies de complexité modérée.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En classe (théorie et laboratoire), l'étudiant s'approprie les définitions des services médicaux et chirurgicaux. À l'aide d'une méthode d'analyse, l'étudiant évalue le contenu du dossier et détermine les éléments à compléter en justifiant ses décisions. De plus, il attribue correctement les codes de diagnostics et de traitements en lien avec les directives de codage et des normes canadiennes. Ces activités d'apprentissage sont réalisées individuellement ou en équipe.

Comme travail personnel, l'étudiant procède aux lectures des normes et directives et réalise des exercices en lien avec les notions.

# Session 4

601-AEB-AH	2-2-2	2,00 unités
Français (langue et littérature) (601)		
<b>Écriture et communication</b>		
4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 601-101-MQ

## PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de la formation générale propre en français s'élabore en continuité avec les trois cours de français de la formation générale commune. Il est conçu de façon à s'ouvrir aux divers champs d'études des personnes étudiantes. Il s'inscrit également dans une perspective d'ouverture sur le monde et sur la diversité des cultures. Dans la logique du projet éducatif du Collège, il participe à la formation d'un citoyen ou d'une citoyenne responsable, dans une société en continuel devenir.

Le cours a pour objets d'étude privilégiés la théorie de la communication et des oeuvres appartenant aux littératures étrangères, c'est-à-dire à des corpus autres que français et québécois. Au moins trois oeuvres intégrales sont mises à l'étude.

Le cours amène la personne étudiante à reconnaître le processus de la communication à l'oeuvre dans différents types de discours littéraires ou non littéraires, d'ordre culturel ou d'un autre ordre. À cet égard, le cours permet à la personne étudiante de fréquenter des oeuvres issues des littératures étrangères. Les oeuvres et les thèmes traités sont choisis notamment en fonction des regroupements de programmes : ainsi, dans le regroupement A, l'accent est mis sur des textes et des oeuvres favorisant une réflexion sur le lien entre la littérature (et le discours en général) et la réalité; dans le regroupement B, sur des textes et des oeuvres favorisant une réflexion sur le lien entre la littérature (et le discours en général) et l'idéologie; dans le regroupement C, sur des textes et des oeuvres favorisant une réflexion sur le processus de création lui-même. Enfin, l'étudiant, placé dans des contextes d'interaction variés, est amené à produire différents types de discours organisés, écrits et oraux, du type informatif, incitatif ou expressif, élaborés à partir d'un plan - un enchaînement logique des idées en vue de la cohérence d'ensemble - et en fonction de la situation et de l'objectif de communication. Ces discours écrits et oraux permettront éventuellement à la personne étudiante d'établir des liens entre le contenu littéraire du cours et son champ d'études.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : théorie de la communication : composantes du schéma de la communication, définition des six fonctions du langage, classement des messages oraux et écrits, caractéristiques de la communication orale et de l'expression écrite, etc.; lecture et analyse d'oeuvres de la littérature étrangère: contexte sociohistorique des oeuvres étudiées et contexte de communication, caractéristiques internes des oeuvres, procédés d'écriture, thèmes, etc.; production et présentation de discours écrits et oraux du type informatif, critique ou expressif (plan de rédaction, respect de la situation et de l'objectif de communication, choix judicieux des moyens d'expression, précision et richesse du vocabulaire, etc.).

## PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante suit la présentation de la matière, note les éléments importants et participe aux échanges. Elle est appelée, dans les travaux et exercices faits seule ou en équipe, à développer sa capacité de produire différents types de discours écrits et oraux, ainsi qu'à utiliser des stratégies de révision et de correction.

Hors classe, la personne étudiante étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les textes au programme et fait des travaux. Dans les travaux, elle porte une attention particulière à la qualité de l'expression.

604-BBB-AH	2-1-3	2,00 unités
Anglais (langue seconde) (604)		
<b>Anglais ensemble 2 famille B</b>		

Un test de classification détermine quel niveau l'étudiant sera appelé à suivre.

**Niveau 1**

604-AEX-AH

2-1-3

2,00 unités

**Anglais programme de base**

4SAP Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève (atteinte complète)

PRÉALABLE ABSOLU : 604-100-MQ

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à un étudiant qui a réussi le niveau débutant de formation générale commune en anglais 604-100. Le cours a pour but d'amener l'étudiant à comprendre et à exprimer des messages simples en anglais, en utilisant des formes d'expression d'usage courant dans son champ d'études.

Les habiletés acquises durant le cours d'anglais de formation commune sont revues et intégrées au champ d'études de l'étudiant. Le cours permet à l'étudiant de dégager le sens général et les idées essentielles d'un message oral authentique et d'un texte écrit. Le cours amène l'étudiant à s'exprimer oralement pendant deux minutes en s'assurant de la pertinence de ses propos. Enfin, le cours permet à l'étudiant de rédiger et de réviser un texte clair et cohérent d'environ 250 mots, comprenant des idées et des expressions nouvelles, en plus de démontrer une utilisation appropriée de méthodes de révision.

Les thèmes abordés proviennent des champs d'études des étudiants. Les documents sont tirés de médias authentiques de langue anglaise authentiques, dans la mesure du possible.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En classe, l'étudiant travaille seul, à deux ou en équipe et participe aux activités suivantes : discussions en petits groupes, courts dialogues sur des situations réelles, présentations orales simples, jeux de rôles, jeux de mots, exercices de vocabulaire, exercices de grammaire, lectures et travaux connexes, et rédaction de textes. Il prend des notes et répond à des questions.

Au laboratoire, l'étudiant écoute des enregistrements et visionne des vidéos. Au moyen d'équipements spécialisés, il converse avec d'autres étudiants, s'enregistre et analyse sa conversation. Il utilise des logiciels et se sert aussi d'Internet. Il prend des notes et répond à des questions.

Hors classe, l'étudiant complète des travaux hebdomadaires : lecture de textes et travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales et exercices de grammaire. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites.

**Niveau 2**

604-AEB-AH

2-1-3

2,00 unités

**Anglais programme 1**

4SAQ Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève (atteinte complète)

PRÉALABLE ABSOLU : 604-101-MQ

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à un étudiant qui a réussi le niveau intermédiaire de formation générale commune en anglais 604-101 et dont le programme fait partie de l'un des regroupements suivants : AEA Sciences et technologie, AEB Sciences et techniques humaines, de la gestion et de la santé, ainsi que AEC Arts, lettres et communications graphiques. Le cours a pour but d'amener l'étudiant à communiquer avec une certaine aisance en anglais, en utilisant des formes d'expression d'usage courant dans son champ d'études.

Les habiletés acquises durant le cours d'anglais de formation commune sont utilisées dans un contexte spécialisé. L'étudiant écoute, lit, parle, écrit et révise pour effectuer des tâches spécifiques des programmes de son regroupement. Ainsi, l'étudiant est appelé à reconnaître le sens général et les idées principales d'un message oral (d'environ 5 minutes) ou écrit (d'environ 750 mots) et à utiliser des informations pertinentes à la tâche. L'étudiant doit aussi reconnaître la validité et la fiabilité des sources et des références.

Il livre un message oral (d'au moins 3 minutes), riche en information et utilisant la terminologie appropriée. Il compose des textes comprenant des idées et des expressions nouvelles (d'environ 350 mots), en portant attention à leur cohérence et à leur clarté ainsi qu'aux codes grammaticaux et orthographiques. De plus, l'étudiant doit démontrer qu'il peut utiliser de façon appropriée des méthodes de révision. En communiquant oralement et par écrit, l'étudiant s'assure que le procédé de communication choisi cadre avec le type de document et le contexte de communication. Il rend le tout accessible à un non-expert.

Les thèmes abordés sont en lien avec les regroupements de programmes. Les documents sont tirés des médias de langue anglaise suivants : manuels, radio, télévision, revues, journaux et Internet.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En classe, l'étudiant travaille seul, ou en équipe et participe aux activités suivantes: discussions, dialogues, débats, présentations orales, jeux de rôles, lectures et rédactions d'une variété de textes à des fins spécifiques, travaux connexes à la lecture, à l'écriture et à une prise de conscience des erreurs typiques de son écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Il prend des notes et répond à des questions.

Au laboratoire, l'étudiant écoute des enregistrements et visionne des vidéos. Au moyen d'équipements spécialisés, il converse avec d'autres étudiants, s'enregistre et analyse sa conversation. Il utilise des logiciels et se sert d'Internet. Il prend des notes et répond à des questions.

Hors classe, l'étudiant complète des travaux hebdomadaires: lecture de textes et travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, exercices de grammaire et recherches. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites.

**Niveau 3**

604-AFB-AH

2-1-3

2,00 unités

**Anglais programme 2**

4SAR Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève (atteinte complète)

PRÉALABLE ABSOLU : 604-102-MQ

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à un étudiant qui a réussi le niveau intermédiaire avancé de formation générale commune en anglais 604-102 et dont le programme fait partie de l'un des regroupements suivants: AEA Sciences et Technologie, AEB Sciences et techniques humaines, de la gestion et de la santé, AEC Arts, lettres et communications graphiques. Le cours a pour but d'amener l'étudiant à communiquer avec aisance en anglais, en utilisant des formes d'expression d'usage courant dans son champ d'études.

Dans ce cours, les habiletés acquises durant le cours d'anglais de formation commune sont maintenant utilisées dans un contexte spécialisé. L'étudiant écoute, lit, parle, écrit et révise pour effectuer des tâches spécifiques aux programmes de son regroupement. Ainsi, l'étudiant est appelé à reconnaître le sens général d'un message oral ou écrit et à utiliser les informations pertinentes à une tâche précise. L'étudiant doit aussi reconnaître la validité et la fiabilité des sources et des références. Il livre un message oral riche, en utilisant la terminologie appropriée. Il réalise des textes d'environ 450 mots comprenant des idées et des expressions nouvelles, en portant attention à leur cohérence et à leur clarté, et aux codes grammatical, syntaxique et orthographique. De plus, l'étudiant doit démontrer qu'il peut utiliser de façon appropriée des méthodes de révision. En communiquant oralement et par écrit, l'étudiant s'assure que le procédé de communication choisi cadre avec le type de document et le contexte de communication. Il rend le tout accessible à un non-expert.

Les thèmes abordés sont en lien avec les regroupements de programmes. Les documents sont tirés des médias de langue anglaise suivants: radio, télévision, livres, revues, journaux et Internet.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En classe, l'étudiant travaille seul, ou en équipe et participe aux activités suivantes: discussions, débats, présentations orales, jeux de rôles, lectures d'une variété de textes, et travaux connexes à la lecture, à l'écriture (rédaction et révision de textes à des fins spécifiques), et à une prise de conscience des erreurs typiques de son écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Il prend des notes, répond à des questions et rédige des résumés.

Au laboratoire, l'étudiant écoute des enregistrements et regarde des vidéos. Au moyen d'équipements spécialisés, il converse avec d'autres étudiants, s'enregistre et analyse sa conversation. Il utilise des logiciels et se sert d'Internet. Il prend des notes, répond à des questions et rédige des résumés.

Hors classe, l'étudiant complète des travaux hebdomadaires: lecture de textes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, correction de la grammaire et recherches. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites.

<b>Niveau 4</b>		
604-AFX-AH	2-1-3	2,00 unités
<b>Anglais programme 3</b>		
4SAS Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 604-103-MQ

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à l'étudiant qui a réussi le niveau avancé de formation générale commune en anglais 604-103. Le cours a pour but d'amener l'étudiant à communiquer de façon nuancée en anglais et à développer chez lui l'esprit critique.

Le cours permet à l'étudiant de communiquer un message oral substantiel et de rédiger et de réviser un texte (d'environ 550 mots) comprenant des idées et des expressions nouvelles liées à son champ d'études, en plus de démontrer qu'il peut utiliser de façon appropriée des méthodes de révision. Discours et écrit doivent être accessibles à un non-expert. Pour la lecture, l'étudiant emploie les outils et les méthodes présentés en classe pour analyser des textes complexes. L'étudiant doit démontrer une reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui orientent la communication écrite. Il doit aussi pouvoir s'exprimer en anglais en employant des sources de langue française et en utilisant une formulation appropriée et une terminologie équivalente.

Les thèmes abordés proviennent des champs d'études des étudiants. Les documents sont tirés des médias de langue anglaise suivants : radio, télévision, livres, journaux et Internet.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En classe, l'étudiant travaille seul, à deux ou en équipe et participe aux activités suivantes : discussions, lectures d'une variété de textes, travaux connexes à la lecture et à l'écriture (de courts textes mettant en valeur des aspects précis du processus de rédaction déjà vus en classe). De plus, il pose des questions et partage ses connaissances.

Hors classe, l'étudiant complète des travaux hebdomadaires : lectures, rédactions, recherches et préparation de notes pour les activités orales. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites. Comme projet de fin de session, il rédige un texte lié à son champ d'études, en portant une attention particulière à la qualité de l'expression.

350-AED-03	1-2-2	1,66 unités
Psychologie (350)		
<b>Relations interpersonnelles dans un établissement de santé</b>		
00MQ Établir des relations professionnelles harmonieuses (atteinte complète)		

PRÉALABLE RELATIF : 411-128-AH

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

L'archiviste médical, dans le cadre de ses fonctions, doit développer des relations professionnelles harmonieuses, que ce soit avec les usagers avec lesquels il communique principalement ou encore avec tout professionnel (de l'établissement ou du réseau) ou tout requérant externe. Il doit faire preuve de respect, de tolérance et de compassion, selon le cas, mais aussi de confiance en soi, de tact et de diplomatie. De plus, il doit savoir prendre position et présenter des arguments au besoin. Les habiletés acquises en communication verbale et non verbale ainsi que les différentes techniques d'approche apprises seront observées lors d'activités de formation spécifiques. Celles-ci solliciteront les capacités d'adaptation et d'ouverture au changement de l'étudiant. Par ailleurs, elles s'avéreront utiles, particulièrement dans les cours Accès à l'information II et Stage : contrôle de l'information.

Principaux éléments de contenu : perception de soi et des autres; habiletés de communication verbale et non verbale visant à établir une relation de confiance avec une clientèle parfois exigeante, angoissée ou agressive; dynamique et relations interpersonnelles au sein d'une équipe de travail ou lors de réunions interdisciplinaires; changement organisationnel et gestion du stress au travail.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

Afin d'assimiler les notions théoriques préalables aux activités de laboratoire, l'étudiant prend des notes lors des exposés de l'enseignant et fait les lectures recommandées. Ces notions théoriques sont ensuite appliquées à l'analyse de situations lors d'études de cas.

De plus, l'étudiant pratique des comportements, d'affirmation de soi et de résolution de conflits avec la clientèle ou les collègues en participant à des jeux de rôle et exercices de simulation reliés à la réalité de travail de l'archiviste médical.

Finalement, dans le but de favoriser l'autocritique et le développement des habiletés de communication efficace, l'étudiant peut être appelé à faire l'analyse de ses propres comportements et attitudes au moyen, par exemple, de certaines simulations préalablement filmées ou enregistrées en classe.

Sociologie (387)

**Sociologie du réseau de la santé**

00MJ Analyser des données relatives à des problèmes psychosociaux (atteinte partielle)

00MU Effectuer des études socio-médicales (atteinte partielle)

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Dans les établissements de santé, l'archiviste médical travaille en étroite collaboration avec différents professionnels du de la santé et des services sociaux. Ses multiples fonctions le mènent à devoir connaître plusieurs aspects du réseau, des caractéristiques des usagers, des intervenants et des différents partenaires gravitant autour d'une intervention. Le cours de Sociologie du réseau de la santé permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances particulières et distinctes, nécessaires à sa formation spécifique.

Le cours Sociologie du réseau de la santé permettra à l'étudiant d'aborder trois axes fondamentaux de la santé au Québec. D'abord, il permettra à l'étudiant d'acquérir une vision globale et une compréhension socio-historique des enjeux politiques et économiques du développement du réseau de la santé et des services sociaux au Québec. Ensuite, ce cours permettra de prendre acte des différents déterminants sociaux de la santé étant à l'oeuvre dans l'état de santé d'un individu ou d'un groupe d'individu. Le corps de l'individu étant le résultat du social, plusieurs déterminants affectent et modifient la santé et le bien-être d'un individu dans une culture donnée. Bref, l'individu est loin d'être l'unique et définitif responsable de son état de santé dans sa trajectoire de vie. Un ensemble de facteurs (la classe sociale, les diplômes, l'accessibilité à la santé, etc.) doivent être étudiés et analysés pour comprendre les inégalités de santé.

Finalement, ce cours s'inscrit également dans une volonté de prendre acte des différents partenaires sociaux du territoire québécois et de la capacité à analyser et à résoudre des cas sociaux en tenant compte de tous les partenaires du réseau de la santé et des services sociaux. Les connaissances acquises seront réinvesties dans le cours Activités professionnelles en CLSC et Épidémiologie.

Principaux éléments de contenu : vision et perception de la maladie et la santé à travers différentes périodes historiques; étatisation de la santé comme choix politiques pour le développement du Québec; développement d'institutions pour le bien-être et l'égalité de l'individu en société (CLSC, Cégeps, réseau d'université, HLM, etc.); différentes réformes et politiques publiques qui ont jalonné l'histoire du réseau de la santé et des services sociaux au Québec; rôles et mandats des établissements de santé montréalais dans un contexte multiethnique; rôles et mandats des établissements de santé montréalais dans un contexte de pauvreté; inégalités sociales et inégalités de santé (comparaisons internationales et locales); état de santé des Québécois (statistiques et banques de données); déterminants et facteurs qui affectent et influencent la santé des Québécois; résolution de cas selon la capacité et la disponibilité de ressources sociales et de santé sur le territoire québécois; problèmes sociaux sur le territoire montréalais, intervenants des établissements de santé et organismes communautaires.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

L'étudiant acquiert les notions de base à l'aide d'exposés magistraux de l'enseignant, prend des notes durant les exposés, effectue des lectures nécessaires à la compréhension du cours et est évalué sur ces lectures. Il est initié à l'étude et à l'analyse de rapports gouvernementaux (en santé). Il travaille en petit groupe pour son projet de session et pour la résolution de différents problèmes sociaux. Il écoute des documents audiovisuels lui permettant de saisir la complexité du travail en CLSC, de constater l'existence d'autres modèles de santé et de s'assurer la compréhension sociale d'individus aux prises avec différents problèmes sociaux. Enfin, il effectue une présentation orale.

Archives médicales (411)

**Médecine IV**

00MG Analyser des données médicales sur le plan de l'anatomie et de la physiologie (atteinte partielle)

00MH Analyser des données médicales sur le plan de la pathologie (atteinte partielle)

00MJ Analyser des données relatives à des problèmes psychosociaux (atteinte partielle)

00MK Analyser des données médicales et bio-psychosociales relatives aux traitements et aux interventions (atteinte partielle)

00MS Analyser des données médicales sur le plan de l'oncologie (atteinte partielle)

PRÉALABLES RELATIFS : 101-AEH-04, 411-AEC-04

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

L'archiviste médical se réfère constamment aux inscriptions médicales du dossier de l'utilisateur. Dans les cours de médecine, l'étudiant apprend à mettre en relation de façon pertinente les principaux symptômes, tests de dépistage, moyens d'investigation, diagnostics, complications et traitements médicaux et chirurgicaux associés aux états pathologiques les plus courants et les plus morbides en tenant compte des avancées diagnostiques médicales et chirurgicales.

Principaux éléments de contenu : la dermatologie; le système nerveux; le système locomoteur; ORL; l'ophtalmologie; la psychiatrie; la terminologie (synonymes et éponymes courants) incluant celle de l'équipement et de l'instrumentation de la salle d'opération.

De plus, les tumeurs malignes font l'objet de leçons approfondies lors de l'étude des systèmes. L'étudiant poursuit l'acquisition du vocabulaire spécialisé. Il revoit aussi, de façon plus fine et du point de vue de leurs dysfonctionnements, les composantes anatomiques étudiées dans les cours de Biologie médicale I et II.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

L'étudiant se prépare à l'étude d'un système en révisant ses notes de cours sur la structure des composantes anatomiques et la physiologie du système en cause. En classe et en laboratoire, il identifie les éléments-clés sur planches anatomiques, vidéos ou présentation visuelle. Individuellement, il peut faire une recherche en pharmacothérapie à partir d'ordonnances médicales, à l'aide du Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques. À l'aide d'une grille d'analyse, seul ou en groupe, oralement et par écrit, il met en relation, en employant les termes appropriés, tous les éléments pertinents du dossier de l'utilisateur correspondant à une (des) pathologie(s) désignée(s). Enfin, il peut aussi faire un travail similaire sur une pathologie qui n'aurait pas été vue en classe. L'étudiant développe ses habiletés de rédaction et de communication en préparant un travail écrit sur un sujet complémentaire aux systèmes étudiés en vue de l'élaboration d'un exposé oral.

Archives médicales (411)

**Rapports médico-administratifs**

00MR Produire des rapports médico-administratifs (atteinte partielle)

00MV Se reporter à la législation qui régit la pratique de la profession (atteinte partielle)

PRÉALABLES RELATIFS : 201-AEE-04, 411-129-AH, 420-193-AH

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

L'archiviste médical est un spécialiste de la collecte, de l'analyse et de l'interprétation des données sur la santé aux fins de la recherche ou de la prise de décisions sociomédico-administratives. En centre hospitalier, il est responsable de la transmission au MSSS des données MED-ÉCHO et des APR-DRG correspondants, il collabore également à la production des rapports annuels d'activités. Ces données permettent au MSSS de comparer les établissements. L'archiviste médical est également responsable de la qualité des renseignements transmis ainsi que des données contenues dans les rapports internes, périodiques ou spécifiques, qui lui sont demandés. Puisque ces états sont générés automatiquement, il va de soi qu'il est à l'aise avec les différents logiciels dédiés, les bases de données correspondantes ainsi qu'avec les générateurs de rapports, particulièrement lorsqu'il traite des demandes spécifiques.

Pour réussir, l'étudiant mise sur les compétences acquises en Éléments de statistique appliquée, Utilisation de logiciels bureautiques et Analyse et codage II. Il mettra ces connaissances en application lors du cours Stage : contrôle de l'information.

Principaux éléments de contenu : signification des principaux critères et paramètres des statistiques médico-administratives; références au Cadre normatif du système MED-ÉCHO, aux normes, aux bulletins et directives ainsi qu'au Manuel de gestion financière du MSSS; abrégé d'admission/sortie et son logiciel dédié; attribution d'un APR-DRG; production de rapports périodiques; validation des données; gestion des accès et sécurité de l'information; demandes spécifiques (étapes de la production d'un rapport, de l'analyse de la demande initiale à la présentation orale ou écrite des résultats); exploitation des bases de données et emploi d'un générateur de rapports.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

L'étudiant effectue des calculs statistiques et produit un tableau de bord de gestion. Il complète des abrégés d'admission/sortie et il produit des rapports médico-administratifs lui permettant de relever des omissions ou des erreurs pour ensuite les corriger. L'étudiant fait aussi une étude critique de l'attribution de l'APR-DRG et du NIRRU correspondant en fonction du choix des diagnostics, principal et secondaire(s), de leur indice de gravité, des interventions et des complications en cours de traitement.

Enfin, comme travail de session, il peut réaliser toutes les étapes d'une recherche médicale lui demandant d'extraire des données à partir des logiciels dédiés, de les présenter à l'aide de tableaux et graphiques et d'en faire l'interprétation.

411-130-AH	1-3-3	2,33 unités
Archives médicales (411)		
<b>Analyse-codage III et Registre des traumatismes</b>		
00MM Analyser le dossier bio-psychosocial (atteinte partielle)		
00MN Coder les données du dossier bio-psychosocial (atteinte partielle)		
00MT Traiter des registres spécialisés (atteinte partielle)		

PRÉALABLES RELATIFS : 411-AEG-05, 411-129-AH  
COREQUIS : 411-AEK-04

#### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de 4e session fait suite aux cours Analyse et codage I (411-127-AH) et Analyse et codage II (411-129-AH). L'étudiant poursuit ses apprentissages en matière d'analyse et de codage du dossier de santé. Il aura l'occasion de mettre ses nouvelles compétences à l'épreuve lorsqu'il s'inscrira aux cours Stage : traitement du dossier de santé I (411-133-AH) et Stage : traitement du dossier de santé II (411-122-AH) ainsi que Stages de spécialisation (411-124-AH). De plus, l'étudiant porte un regard neuf sur la façon de traiter le dossier médical en fonction des notions relatives à la traumatologie. Il examine et se familiarise avec le contenu de la base de données du Système d'information du registre des traumatismes du Québec (SIRTQ) en fonction des objectifs poursuivis. Il prend connaissance du cadre normatif du SIRTQ, des normes et des directives de codage ainsi que de la méthode de codage propre au Registre, soit l'Échelle abrégée des traumatismes (ÉAT).

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'analyser et de coder des dossiers médicaux en lien avec des pathologies complexes ou celles en relation avec les traumatismes.

Les objectifs intermédiaires de ce cours sont : attribuer des services d'admission selon la condition médicale; corriger les éléments jugés inexacts, incomplets ou manquants; inscrire des actes délégués; attribuer des codes à l'aide de logiciels dédiés; identifier le diagnostic et traitement principal; utiliser les conventions et les méthodes de codage ainsi que la base de données du SIRTQ.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : les composantes d'un dossier bio-psychosocial complet et conforme ainsi que la codification des éléments contenus au dossier; le tout pour des pathologies les plus complexes. De plus, l'étudiant enrichira ses apprentissages grâce aux notions relatives à la traumatologie.

#### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe (théorie et laboratoire), l'étudiant s'approprie les définitions des services médicaux et chirurgicaux. À l'aide d'une méthode d'analyse, l'étudiant évalue le contenu du dossier et détermine les éléments à compléter en justifiant ses décisions. De plus, il attribue correctement les codes de diagnostics et de traitements en lien avec les directives de codage, des normes canadiennes et celles liées à l'ÉAT. L'étudiant fait la saisie des informations relatives au SIRTQ dans la base de données informatique. Ces activités d'apprentissage sont réalisées individuellement ou en équipe.

Comme travail personnel, l'étudiant procède aux lectures des normes et directives et réalise des exercices en lien avec les notions.

Archives médicales (411)

**Accès à l'information II**

00MV Se reporter à la législation qui régit la pratique de la profession (atteinte partielle)

00MW Procéder aux applications légales découlant de situations particulières touchant les usagères et usagers (atteinte partielle)

00MX Assurer l'accès à l'information et la protection des droits des usagères et usagers (atteinte partielle)

PRÉALABLE RELATIF : 411-128-AH

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

L'archiviste médical assure l'accès au dossier de l'utilisateur et la protection de ses droits en établissement et devant les tribunaux. Dans le cours Accès à l'information II, l'étudiant apprend à repérer et à interpréter correctement les articles de lois et les règlements qui s'appliquent à une situation de travail. Il vérifie l'identité et les droits des requérants; il sélectionne ou rectifie les informations pertinentes et les transmet, oralement ou par écrit. Dans ses contacts avec les différents requérants, il fait preuve d'assurance, de tact et de patience.

Durant le cours Stage : contrôle de l'information, l'étudiant fera usage des connaissances et des habiletés techniques et relationnelles acquises dans les cours d'Accès à l'information I et II et Relations interpersonnelles dans un établissement de santé.

Principaux éléments de contenu : les étapes de la divulgation et de la rectification des renseignements inscrits dans le dossier d'un usager décédé; quelques cas particuliers (mandat en prévision de l'incapacité et régime de protection, le signalement à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), l'adoption, l'ordonnance de garde en établissement, etc.); les attitudes et les comportements appropriés en situation de stress.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

Comme exercices en classe ou en travail personnel, l'étudiant doit répondre à des demandes d'accès à l'information ou de rectification de l'information en s'assurant du droit du demandeur et de la présence des pièces justificatives. Ces demandes d'accès peuvent également être rédigées en anglais. L'utilisation des dossiers des usagers peut être nécessaire dans certains cas. Dans cette démarche, lorsque l'analyse requiert des informations supplémentaires auprès d'un requérant ou d'un intervenant, l'étudiant peut être amené à participer à des jeux de rôles. Dans ce cas, il doit se préparer et démontrer une attitude appropriée.

# Session 5

410-191-AH

2-1-2

1,66 unités

Techniques administratives (410)

## **Principes de gestion en établissement de santé**

00MZ Assurer la gestion du Service des archives et du Service de l'accueil (atteinte partielle)

PRÉALABLE RELATIF : 387-111-AH

### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

L'archiviste médical veille à ce que les professionnels des établissements de santé et du CLSC et le personnel des services d'archives et d'accueil se conforment aux prescriptions du MSSS et de l'Agence de la santé et des services sociaux lorsqu'ils colligent des informations dans les registres et les dossiers des usagers. Dans les limites de son champ d'expertise, il peut être appelé à jouer un rôle-conseil auprès du gestionnaire dans le but d'optimiser les processus ou la qualité des services offerts. Il va de soi que cette activité risque d'avoir une incidence sur les tâches et les conditions de travail des employés des services d'archives et d'accueil. Ce cours prépare l'étudiant à contribuer, d'une façon significative, aux activités de gestion de ces services. Il lui permet, en effet, d'acquérir et de mettre en application les connaissances pertinentes et les principales activités de gestion en plus de l'initier à la gestion des plans de contingence et à l'appréciation de la qualité des services. Le cours Principes de gestion en établissement de santé est offert parallèlement au cours Activités professionnelles en CLSC et prépare l'étudiant aux cours Stage : traitement du dossier de santé II, Stages de spécialisation et au cours Épidémiologie.

Principaux éléments de contenu : principes généraux de gestion; notions d'équilibre entre les coûts et les ressources; gestion des ressources humaines dans un établissement de santé (volet dotation); application des principales dispositions d'une convention collective (horaires de travail, avantages sociaux, listes d'ancienneté et de rappel); gestion des activités courantes dans les services d'archives et d'accueil d'un CLSC ou d'un établissement de santé; résolution de problèmes; introduction à la gestion des risques et à l'appréciation de la qualité des services.

### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant identifie les éléments fondamentaux de gestion et les complète par la lecture de textes choisis par l'enseignant. Puis, il approfondit ces éléments fondamentaux de gestion et les met en application par le biais d'études de cas, de simulations ou de mises en situation ayant trait au CLSC ou à un établissement de santé. De plus, en simulant toutes les étapes du processus d'embauche, l'étudiant comble un poste vacant au service d'accueil et d'archives. Il gère des situations imprévues en manipulant différents éléments d'une convention collective (horaires de travail, répartition des tâches, rappels d'employés, avantages sociaux, etc.) et/ou en appliquant un modèle de résolution de problèmes. Enfin, l'étudiant peut faire des exercices sommaires sur la mise en place d'un plan de contingence, sur l'amélioration de la qualité des services, sur la prévention et la gestion des risques ou de projets. Ces activités d'apprentissage prennent la forme de discussions, de présentations en classe et de travaux écrits, individuellement ou en équipe, en dehors des heures de cours.

411-123-AH	0-8-2	3,33 unités
Archives médicales (411)		
<b>Stage : contrôle de l'information</b>		
00MR Produire des rapports médico-administratifs (atteinte partielle)		
00NO Exécuter les tâches et les activités professionnelles courantes (atteinte partielle)		

PRÉALABLES ABSOLUS : Tous les cours de formation spécifique au programme des sessions 1 à 4 et dont le code de cours débute par 411.

PRÉALABLE RELATIF : 350-AED-03

COREQUIS : 411-133-AH

#### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de 5e session réalisé en milieu hospitalier vise à rendre l'étudiant apte à effectuer le contrôle de l'accès à l'information médicale en se conformant aux lois et règlements en vigueur. De plus, le stagiaire s'adapte aux systèmes d'information en exploitant différentes bases de données.

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure de contrôler l'accès à l'information en s'assurant du droit du demandeur et de la présence des pièces justificatives.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : traitement des différentes demandes, contrôle de l'accès (identification des renseignements pertinents à fournir aux personnes autorisées), application des différentes lois régissant l'accès à l'information contenue au dossier médical, applications informatiques (logiciels, bases de données) utilisées dans les divers établissements de la santé, rôle de l'archiviste médical en matière de sécurité de l'information ainsi qu'en production de rapports médico-administratifs.

#### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En stage, l'étudiant s'implique par des jeux de rôle lors de mises en situation. Il répond aux demandes d'accès ou de rectification reçues par l'établissement de santé. Il assiste à une cause devant un tribunal. En matière de sécurité de l'information, il est sensibilisé aux différents profils d'accès. Par des recherches documentaires, l'étudiant comprend l'utilité des diverses applications informatiques comme outils dans son milieu de travail. Il procède à l'extraction, la validation, la production et l'interprétation de différents rapports médico-administratifs à l'aide des logiciels dédiés.

Comme travail personnel, l'étudiant rédige un bilan personnel et critique de son expérience pratique.

411-132-AH	2-2-2	2,00 unités
Archives médicales (411)		
<b>Activités professionnelles en CLSC</b>		
00MM Analyser le dossier bio-psychosocial (atteinte partielle)		
00MN Coder les données du dossier bio-psychosocial (atteinte partielle)		
00MR Produire des rapports médico-administratifs (atteinte partielle)		
00MY Assurer la gestion de l'information sur la santé (atteinte partielle)		

PRÉALABLE RELATIF : 387-111-AH

COREQUIS : 410-191-AH

#### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

L'archiviste médical en CLSC joue un rôle prédominant dans la gestion des systèmes d'information sur la clientèle. À travers ce rôle, l'étudiant découvre les responsabilités de l'archiviste médical en CLSC, ses collaborateurs et les différents outils utilisés. Le cours Activités professionnelles en CLSC vise à initier l'étudiant aux fondements du cadre normatif utilisé en CLSC et à son système d'information sur la clientèle et les services des CLSC (I-CLSC). Il aborde aussi la gestion de la qualité de l'information, du processus de la collecte jusqu'à l'exploitation de la base de données I-CLSC. En résumé, ce cours permet à l'étudiant de mettre en application les normes et pratiques de gestion en CLSC.

Principaux éléments de contenu : structures et modes de fonctionnement des CLSC; rôles et responsabilités de l'archiviste médical en CLSC; outils et systèmes d'information sur la clientèle, utilisés en CLSC; qualité des données informationnelles.

#### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant prend connaissance, de façon générale, des différents éléments du Cadre normatif. Puis, en dehors des heures du cours, il complète son apprentissage par des lectures approfondies des sections du Cadre normatif. Plusieurs exercices faits en classe et en laboratoire permettent à l'étudiant de se familiariser avec les outils utilisés en CLSC.

Archives médicales (411)

**Stage : traitement du dossier de santé I**

00MU Effectuer des études socio-médicales (atteinte partielle)

00NO Exécuter les tâches et les activités professionnelles courantes (atteinte partielle)

PRÉALABLES ABSOLUS : Tous les cours de formation spécifique au programme des sessions 1 à 4 et dont le code de cours débute par 411.

COREQUIS : 411-123-AH, 411-132-AH

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours de 5e session réalisé en milieu hospitalier vise à rendre l'étudiant apte à effectuer, en processus continu, l'ensemble des tâches en lien avec le traitement du dossier médical (analyse, codage et saisie des données). Ce stage permet d'intégrer l'ensemble des apprentissages réalisés lors des sessions antérieures.

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'exécuter les tâches relatives au traitement du dossier des usagers.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : l'analyse, le codage et la complétion de l'abrégé admission/sortie en fonction des différents systèmes anatomiques, des spécialités médicales, des directives ministérielles et des normes canadiennes, ainsi que l'évaluation par critères explicites.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

L'étudiant effectue un stage en milieu hospitalier sous la supervision d'un enseignant. Il forme son esprit d'analyse en appliquant la méthode de travail proposée à partir de dossiers sélectionnés par l'enseignant. L'étudiant utilise les directives de codage ministérielles et les outils de recherche d'information existants. Lors de sa formation pratique, l'étudiant porte un jugement critique sur les procédures appliquées, cible l'essentiel à l'analyse de l'épisode de soins et argumente l'emploi des meilleurs codes à utiliser en fonction des cas rencontrés. Il utilise les logiciels en vigueur dédiés au codage. De plus, l'étudiant procède à des évaluations par critères explicites à partir des dossiers bio-psychosociaux et présente ensuite ses résultats.

Comme travail personnel, l'étudiant révise les notions acquises et effectue les divers exercices proposés par l'enseignant.

# Session 6

411-104-AH	2-1-2	1,66 unités
Archives médicales (411)		
<b>Épidémiologie</b>		
00MU Effectuer des études socio-médicales (atteinte partielle)		

PRÉALABLES RELATIFS : 201-AEE-04, 420-193-AH  
COREQUIS : 411-122-AH

## PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

L'archiviste médical participe aux recherches permettant d'évaluer les résultats de l'application de nouveaux traitements ou l'efficacité de certains médicaments ainsi que l'efficacité d'une mesure de prévention ou le dépistage de maladies. Dans les limites de ses fonctions, il discute, avec le médecin responsable, de la faisabilité du protocole de recherche. Il recueille les données pertinentes et présente avec clarté, précision et concision, les résultats obtenus.

Principaux éléments de contenu : notions générales d'épidémiologie; droit d'accès et confidentialité des informations.

## PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Individuellement ou en équipe, durant les heures de cours et comme travail personnel, l'étudiant réalise une recherche à partir de dossiers d'usagers et d'un protocole de recherche. Il crée une base de données, extrait l'information pertinente et présente ses résultats à l'aide de tableaux et de graphiques. Il explique ensuite, oralement ou par écrit, la méthodologie employée et l'interprétation des résultats.

Finalement, comme travail personnel, il peut aussi faire l'analyse critique d'une étude épidémiologique plus complexe ou relativiser, le cas échéant, ses propres résultats en passant en revue la documentation spécialisée et les sites Internet sur le sujet.

411-122-AH	0-15-2	5,66 unités
Archives médicales (411)		
<b>Stage: traitement du dossier de santé II</b>		
00N0 Exécuter les tâches et les activités professionnelles courantes (atteinte partielle)		

PRÉALABLE ABSOLU : 411-133-AH  
COREQUIS : 411-104-AH, 411-124-AH  
\* Cours porteur de l'épreuve synthèse

## PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de 6e session réalisé en milieu hospitalier vise à rendre l'étudiant apte à effectuer, en processus continu, l'ensemble des tâches en lien avec le traitement des dossiers médicaux plus complexes (analyse, codage et saisie des données). Il met à profit son sens de l'organisation, développe son esprit d'initiative ainsi que ses habiletés de communication envers le milieu professionnel. Ce stage permet d'intégrer l'ensemble des apprentissages réalisés lors des sessions antérieures.

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'exécuter les tâches dédiées à l'archiviste médical en fonction des normes de productivité pour répondre aux exigences quantitatives et qualitatives du marché du travail.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : l'analyse, le codage et la complétion de l'abrégié admission/sortie en fonction des différents systèmes anatomiques, des spécialités médicales ainsi que des directives ministérielles; les notions de productivité et de qualité du travail.

## PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

L'étudiant effectue un stage en milieu hospitalier sous la supervision d'un enseignant. Il forme son esprit d'analyse en appliquant la méthode de travail proposée à partir de dossiers sélectionnés par l'enseignant. L'étudiant utilise les directives de codage ministérielles et les outils de recherche d'information existants. Lors de sa formation pratique, l'étudiant porte un jugement critique sur les procédures appliquées, cible l'essentiel à l'analyse de l'épisode de soins et argumente l'emploi des meilleurs codes à utiliser en fonction des cas rencontrés. Il utilise les logiciels en vigueur dédiés au codage. À cette étape, l'étudiant réalise les tâches demandées en fonction des normes de productivité et de qualité. De plus, l'étudiant réalise une étude médicale ou administrative pour le compte de l'établissement. Il prend les moyens appropriés pour valider ses résultats et les présenter.

Comme travail personnel, l'étudiant révise les notions acquises, effectue les divers exercices proposés par l'enseignant et finalise au besoin l'étude médicale ou administrative.

Archives médicales (411)

**Stages de spécialisation**

00MT Traiter des registres spécialisés (atteinte partielle)

00MZ Assurer la gestion du Service des archives et du Service de l'accueil (atteinte partielle)

00NO Exécuter les tâches et les activités professionnelles courantes (atteinte partielle)

PRÉALABLES RELATIFS : 411-132-AH, 410-191-AH

COREQUIS : 411-122-AH

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours de 6e session qui se divise en deux volets vise à rendre l'étudiant apte à effectuer l'ensemble des tâches de l'archiviste médical en milieu CLSC (Centre Local de Services Communautaires) ainsi que celles relatives au Système d'information du registre des traumatismes du Québec. Ce stage permet d'intégrer les apprentissages des cours des sessions antérieures, soit le cours Analyse-codage III et Registre des traumatismes et celui d'activités professionnelles en CLSC.

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'exécuter les tâches de l'archiviste médical en CLSC et de compléter le Registre des traumatismes du Québec.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont :

Pour le volet registre : le Système d'information du Registre des traumatismes du Québec ainsi que son cadre normatif.

Concernant le volet CLSC : les modules du Système d'information sur la clientèle (I-CLSC) ainsi que son cadre normatif, le pilotage du système et le contrôle de la sécurité de l'information, la validation des données, la production de rapports à l'aide d'un générateur ainsi que les indicateurs et les outils de gestion.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

L'étudiant effectue un stage en CLSC et en milieu hospitalier sous la supervision d'un enseignant. En milieu CLSC, l'étudiant fait des exercices et des jeux de rôles afin d'assurer le pilotage et la validation des données. Il réalise une étude de contrôle de qualité en lien avec une problématique de l'établissement et peut, selon le cas, établir des contacts avec les intervenants du milieu. Il partage ses résultats auprès des acteurs concernés.

En milieu hospitalier, il complète le Registre des traumatismes du Québec en utilisant les données du dossier médical.

Comme travail personnel, l'étudiant révise les notions acquises, effectue les divers exercices proposés par l'enseignant et finalise au besoin l'étude de contrôle de qualité.

# Tableau de suivi de l'atteinte des compétences

x : cocher tous les cours réussis indiquant l'atteinte de la compétence

## Formation générale commune

Code	Énoncé	Cours	x
4EF0	Analyser des textes littéraires	601-101-MQ	
4EF1	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés	601-102-MQ	
4EF2	Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés	601-103-MQ	
4EP0	Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé	109-101-MQ	
4EP1	Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique	109-102-MQ	
4EP2	Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé	109-103-MQ	
4PH0	Traiter d'une question philosophique	340-101-MQ	
4PH1	Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain	340-102-MQ	
4SA0 ou 4SA1 ou 4SA2 ou 4SA3	(Selon test de classement) Comprendre et exprimer des messages simples en anglais OU Communiquer en anglais avec une certaine aisance OU Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires OU Traiter en anglais d'oeuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle	604-100-MQ ou 604-101-MQ ou 604-102-MQ ou 604-103-MQ	

## Formation générale propre au programme

Code	Énoncé	Cours	x
4EFP	Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève	601-AEB-AH	
4PHP	Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine	340-AEB-AH	
4SAP ou 4SAQ ou 4SAR ou 4SAS	(Selon test de classement) Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève OU Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève OU Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève OU Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours	604-AEX-AH ou 604-AEB-AH ou 604-AFB-AH ou 604-AFX-AH	

## Formation générale complémentaire au programme

Code	Énoncé	Cours	x
	(selon le premier cours suivi)		
	(selon le deuxième cours suivi)		

## Formation spécifique au programme

Code	Énoncé	Cours	x
00MF	Analyser la fonction de travail	411-126-AH	

00MG	Analyser des données médicales sur le plan de l'anatomie et de la physiologie	101-AEG-04 411-AEB-03 411-AEC-04 101-AEH-04 411-AEE-04 411-AEG-05 411-AEK-04	
00MH	Analyser des données médicales sur le plan de la pathologie	411-AEC-04 411-AEE-04 411-AEG-05 411-AEK-04	
00MJ	Analyser des données relatives à des problèmes psychosociaux	411-AEC-04 411-AEE-04 411-AEG-05 387-111-AH 411-AEK-04	
00MK	Analyser des données médicales et bio-psychosociales relatives aux traitements et aux interventions	411-AEC-04 411-AEE-04 411-AEG-05 411-AEK-04	
00ML	Saisir et traiter de l'information	420-193-AH	
00MM	Analyser le dossier bio-psychosocial	411-127-AH 411-129-AH 411-130-AH 411-132-AH	
00MN	Coder les données du dossier bio-psychosocial	411-127-AH 411-129-AH 411-130-AH 411-132-AH	
00MP	Produire des statistiques	201-AEE-04	
00MQ	Établir des relations professionnelles harmonieuses	350-AED-03	
00MR	Produire des rapports médico-administratifs	411-116-AH 411-123-AH 411-132-AH	
00MS	Analyser des données médicales sur le plan de l'oncologie	411-AEC-04 411-AEE-04 411-AEG-05 411-AEK-04	
00MT	Traiter des registres spécialisés	411-130-AH 411-124-AH	
00MU	Effectuer des études socio-médicales	387-111-AH 411-133-AH 411-104-AH	
00MV	Se reporter à la législation qui régit la pratique de la profession	411-128-AH 411-116-AH 411-131-AH	
00MW	Procéder aux applications légales découlant de situations particulières touchant les usagères et usagers	411-128-AH 411-131-AH	
00MX	Assurer l'accès à l'information et la protection des droits des usagères et usagers	411-128-AH 411-131-AH	

00MY	Assurer la gestion de l'information sur la santé	411-126-AH 411-132-AH	
00MZ	Assurer la gestion du Service des archives et du Service de l'accueil	410-191-AH 411-124-AH	
00NO	Exécuter les tâches et les activités professionnelles courantes	411-123-AH 411-133-AH 411-122-AH 411-124-AH	

## **Équivalence**

Une personne étudiante peut se voir accorder une équivalence lorsqu'elle démontre, par sa formation scolaire extracollégiale antérieure (études secondaires ou universitaires), qu'elle a atteint les objectifs du cours pour lequel elle fait une demande d'équivalence. La personne étudiante qui désire obtenir une équivalence doit soumettre son cas à son API (local A1.160). Dans tous les cas, l'équivalence donne droit aux unités rattachées à ce cours, qui n'a pas à être remplacé par un autre cours.

## **Reconnaissance des acquis extrascolaires et des compétences**

Une reconnaissance officielle peut être accordée à la personne admise qui en fait la demande et qui démontre, après évaluation par le Collège, qu'elle a atteint les objectifs du cours par des acquis résultant d'une formation non créditée, de l'expérience de vie ou de travail. Il appartient à la personne de démontrer qu'elle a atteint les objectifs du cours. La personne étudiante qui désire s'inscrire dans une démarche de reconnaissance d'acquis et des compétences doit s'adresser au Service de l'aide pédagogique individuelle (local A1.160).

Le résultat de l'évaluation prend la forme d'une note qui est portée au bulletin de la personne étudiante.

Source : Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PO-12) du Collège Ahuntsic, article 5.13.